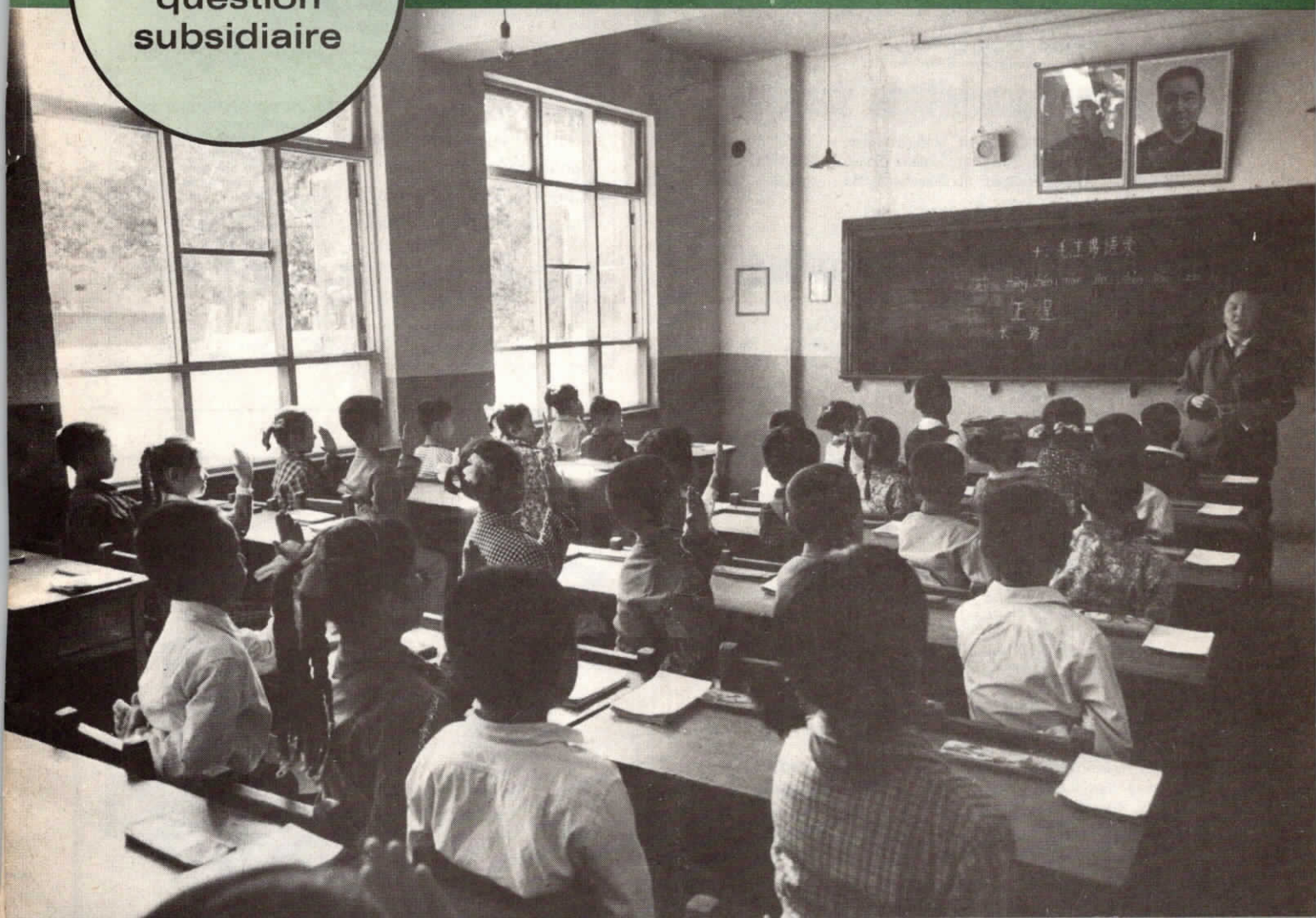


l'éducation

notre
concours :
question
subsidaire



l'enseignement en Chine

25 octobre 1979

n° 398 ■ 4 F

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes - Révision 1977
5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes - Révision 1976
Fin de 1^e Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26



BARTHE-ROTOFLUID

POUR UN BUDGET RAISONNABLE :
LA VRAIE HAUTE FIDÉLITÉ

20 + 20 watts sinus



10 à 40 000 Hz ± 1 dB
Distorsion à 20 W : 1 000 Hz ≤ 0,3 %
Signal bruit à 20 W : 65 dB



MINI B.A.

CHAÎNE
COMPACT
ROTOFLUID
PRO III

socle ampl
ROTOFLUID PRO III
420 x 350 x 170

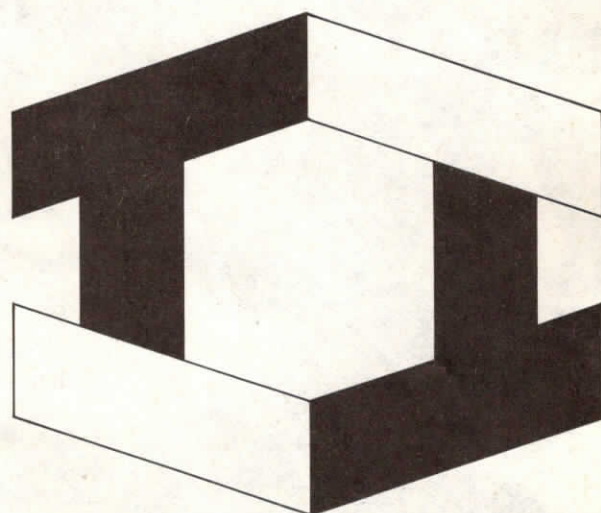
MINI B.A. 330 x 230 x 175
50 Hz à 18 K Hz
Puissance en régime continu : 13 W
ou
JUNIOR 580 x 320 x 270
35 Hz à 18 K Hz
Puissance en régime continu : 20 W
ou
Toutes enceintes de grande qualité

PLATINE ROTOFUID PRO III
- bras professionnel
- moteur synchrone
16 pôles 375 tr/mn
- transmission courroie
- fréquence résonance < 20 Hz
- rumble meilleur que — 50 dB
- précision des vitesses
meilleure que ± 0,25 %
- fluctuations totales ± 0,05 %

Composée d'éléments de qualité indiscutable, la Compact Rotofluid ne craint pas d'être comparée à des chaînes de prix beaucoup plus élevé et de réputation mondiale.

Ets Jacques D. BARTHE

53, rue de Fécamp - 75012 Paris - Tél. 343.79.85



GROUPE THOMSON

Un groupe industriel français
de taille internationale

173 boulevard Haussmann - 75360 Paris Cedex 08 - Tél. 561.96.00
Télex, ELIHU PARIS 650143 F.

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 100 F
étranger 130 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,60 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 4 **entre deux mots**, par Maurice Guillot
- 4 **l'Université malade de ses décrets**, par Nicole Gauthier
- 7 **jeunesse** : nouvelles têtes à l'OFAJ

cette école innombrable

- 8 **et vous, l'école ?**, entretien avec Haroun Tazieff
- 9 **Chine : l'explosion scolaire**
- 13 **vous avez la parole** : ces élèves qu'on n'aide pas, par Albert Moyné

à votre service

- 15 **l'éducation a retenu pour vous cette semaine**
- 16 **textes officiels** : vous lirez au B.O.
- 16 **vous avez la réponse**, par René Guy
- 18 **pédagogie quotidienne** : tout ce qu'enseigne une carte d'identité, par Claire Méral
- 19 **documentation** : du côté des petits ; CRDP et CDDP publient, par Pierre Ferran
- 21 **sur votre agenda**
- 23 **concours de l'éducation** : question subsidiaire

l'homme créateur

- 24 **Jarry dans l'œil d'Averty**, par Raphaëlle Lorr
- 26 **hiatus**, par Jean-Pierre Vélis
- 27 **panorama - cinéma** : le regard de l'aventure ; des journalistes étaient là..., par Etienne Fuzellier ; **théâtre** : passion, pouvoir et solitude, par Pierre Rappo
- 28 **festival** : un autre cinéma, par Jacques Chevallier

le monde comme il va

- 30 **fiat lux !**, par Danièle Béranger
- 34 **mots croisés — bridge**

photos - couverture : Hersant/Rapho ; p. 9 : Ergy Landau/Rapho ; p. 10 et 12 : Brian Brake/Rapho ; p. 11 : Paolo Koch/Rapho ; p. 24 : Antenne 2 ; p. 28 : Bernard ; p. 30 : INRP/collections historiques.

jeunesse



la journée d'un...

Mais que peuvent-ils donc faire chaque jour ?

Voilà une question qui revient souvent à la bouche des enfants qui s'interrogent sur les métiers et les professions.

La Journée d'un... y répond en décrivant les occupations d'hommes et de femmes pendant leur journée de travail. Une journée quelquefois bien remplie, qui permet ainsi de montrer les différents aspects du métier concerné et des métiers connexes.

Chaque ouvrage est présenté par un professionnel renommé.

Le choix des titres résulte d'une enquête effectuée auprès d'enfants de 7 à 10 ans et de leurs parents.

les métiers et les professions racontés aux enfants par des spécialistes renommés (à partir de 7 ans)

Albums de 32 pages. Couverture cartonnée. Format 20 x 26 cm. Dessins en couleur.

4 titres parus :

1. **La journée du vétérinaire,**
par le Dr. P. Rousselet-Blanc
2. **La journée du journaliste de télévision**
par Patrick Poivre d'Arvor
3. **La journée du boulanger-pâtissier**
par François Bastien
4. **La journée de l'hôtesse de l'air**
par Air France

4 titres à paraître en février 1980 :

5. **La journée de l'actrice**
6. **La journée du commandant de bateau**
7. **La journée de l'infirmière**
8. **La journée du menuisier**



Editions ETUDES VIVANTES.

catalogue gratuit sur simple demande

albums documentaires



écoramage

L'aventure au bout du jardin !

Ecologie à partir de 9 ans
Albums de 64 pages.
Couverture cartonnée, 20 x 26 cm.
Photographies en couleurs.

Un pommier, une haie, des orties, une flaqué d'eau sont des milieux naturels à la fois si communs et si restreints que, jusqu'à présent, ils n'ont pas bénéficié d'une attention particulière de la part des auteurs et des photographes d'albums pour enfants.

Les auteurs, des observateurs attentifs, ont découvert leur richesse et nous font partager leur émerveillement.

Au fil des saisons, c'est un petit monde en général mal connu que l'on voit évoluer.

On découvre ainsi les relations complexes qui existent entre les végétaux, les animaux, l'homme et l'environnement.

4 titres parus :

1. *Sur le pré inondé*
2. *Dans la haie*
3. *Autour de notre pommier*
4. *Dans les orties*



mystères

Réalités ou simples légendes ?

préface de Bernard HEUVELMANS

Auteur : Rémy Gantès

Les animaux non identifiés.
A partir de 11 ans.
Albums de 64 pages.
Couverture cartonnée, 20 x 26 cm.
Dessins en couleurs.



Toutes sortes de récits ou de rumeurs courent à travers le monde, décrivant des phénomènes étranges qu'aucune hypothèse scientifique n'explique actuellement de manière satisfaisante.

Chaque ouvrage est le récit plus ou moins chronologique d'un phénomène mystérieux, à travers une sélection de témoignages.

L'Auteur essaye d'analyser les faits indiscutables et de vérifier ceux qui semblent douteux.

Sans départager définitivement le mythe de la réalité, il nous propose d'admettre certaines apparences et de nous interroger sur ce que celles-ci peuvent cacher.

3 titres parus :

1. *Le mystère du Loch Ness*
2. *Le mystère des Hommes des neiges*
3. *Le mystère des Pieuvres géantes*



19-21, rue de l'Ancienne Comédie, 75006 PARIS. Tél. 325.54.32.

ces ouvrages sont en vente chez votre libraire

entre deux mots

- Vous me semblez perplexe, désorienté, préoccupé.*
- Je cherche, je cherche désespérément...
- On l'a toujours dit, l'éducateur est un homme en recherche perpétuelle.*
- Ce n'est pas tout à fait ce dont il s'agit, je cherche les valeurs morales oubliées.
- Pardon ?*
- N'entendez-vous pas de toutes parts, et j'insiste sur le « de toutes parts », qu'on en appelle aux valeurs, à la morale, au goût de l'effort, à celui de la générosité, au respect de soi et d'autrui ?
- Si l'on veut redonner à l'école ces valeurs, c'est donc bien qu'elles ont disparu !*
- Alors, vous aussi ! J'enseigne depuis des années et c'est vouloir me dire que j'ai été incapable, non pas de les donner en exemple ce qui n'est rien, mais de les vivre simplement dans ma vie d'homme pour mieux les faire vivre.
- Ce n'est pas exactement ce que je voulais dire...*
- Enfin quoi ? N'est-ce pas vouloir dire que, sous le prétexte de permissivité, j'ai laissé les jeunes dont j'avais charge aller à vau-l'eau ?
- Je ne mets pas en doute vos compétences, ni votre travail d'éducateur, mais vous le disiez vous-même : on les appelle de toutes parts. Ce qui veut dire de la société, de l'école, de l'ensemble du corps...*
- L'ensemble, j'en suis. Et je ne vois pas pourquoi l'évolution d'une société se ferait sans celle de ses valeurs. Elles ont changé leurs formes et leurs cibles, c'est tout, mais elles sont toujours là. Les jeunes de cette génération ne sont ni mieux ni pire que ceux qui les ont précédés. La violence a été de toutes les générations, l'égoïsme aussi, quant à l'effort, il faudrait peut-être savoir pour quoi faire. Non, ce ne sont ni les jeunes, ni l'école. L'homme ne perd pas ses valeurs au coin d'une génération, comme son chapeau au coin d'un bois ! C'est peut-être dommage...
- Oh là ! vous êtes à la frontière de la subversion. Enfin, il y a bien quelque chose...*
- Je vais vous le dire ce qu'il y a, moi qui continue à croire, c'est que ceux qui nous dirigent, qu'ils soient ici ou là, sont bien inquiets sur leur propre action pour soudain faire apparaître la perte des valeurs comme une nouvelle lune. Les jeunes feront l'effort pour embarquer sur le bateau que nous leur avons construit quand nous leur aurons dit pour quel port ils s'embarquent !

Maurice Guillot

l'Univer

Publiés au J.O. du 15 août, les décrets d'Alice Saunier-Seïté vont avoir de grandes conséquences sur le corps universitaire. Un autre décret réorganise l'ancien CCU. Le ministère distribuant parcimonieusement ses informations, nous avons essentiellement enquêté auprès des syndicats de l'enseignement supérieur et des assistants, directement concernés par l'application de cette réforme.

Les nouvelles dispositions consécutives aux décrets du ministre des Universités sont présentées dans le *Bulletin officiel* du 13 septembre 1979.

● **décret n° 79-684 du 9 août 1979** sur le conseil des corps universitaires, et **modification du décret n° 77-963 du 24 août 1977** relatif aux commissions de spécialistes des établissements publics à caractère scientifique et culturel (pp. 1927-1931 - attributions ; compositions ; organisation et fonctionnement ; dispositions diverses) ;

● **décret n° 79-683 du 9 août 1979** sur le statut particulier du corps des professeurs d'universités (pp. 1931-1941 - dispositions générales ; recrutement ; nomination et mutation ; avancement ; éméritat) ;

● **décret n° 79-686 du 9 août 1979** sur le statut particulier des maîtres assistants des disciplines scientifiques, littéraires et de sciences humaines (pp. 1951-1954).

Le « *Journal officiel* » a publié tous les décrets du 9 août 1979 dans une brochure de sa collection « Textes d'intérêt général » sous le titre **Professeurs et maîtres assistants des universités - statut et nomination**, sous le n° 79-134.

sité malade de ses décrets

DE TOUTES les nouveautés introduites par les décrets du 9 août, c'est la suppression des listes d'aptitude aux fonctions de maître assistant (LAFMA) et aux fonctions de maître de conférence (LAFMC) qui suscite le plus d'inquiétude, tant de la part des syndicats que de celle des intéressés.

Michèle Garabedian est assistante à l'École normale supérieure de Saint-Cloud depuis 1971. Elle a soutenu sa thèse de troisième cycle en 1977 et obtenu, la même année, son inscription sur deux LAFMA. Elle pensait donc pouvoir devenir maître assistant, puisqu'elle répondait aux critères demandés — et reconnus — par l'Université. Aujourd'hui, tout est remis en cause. Les postes créés sur le plan national ne sont pas suffisamment nombreux pour permettre à tous ceux qui étaient inscrits sur une LAFMA de trouver un emploi. En linguistique phonétique, par exemple, cinq postes seulement sont offerts pour la totalité des universités françaises. Les décrets du 9 août ne comportent aucune mesure transitoire. A la fin de cette année, si elle n'est pas reconduite dans ses fonctions d'assistante, Michèle Garabedian, qui n'a aucun corps d'origine (second degré, etc.), devra s'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi alors que, depuis huit ans, l'Université utilise ses recherches, travaux et publications.

Nombreux sont les assistants dans son cas. La compétitivité, sur le plan national, diminue les chances d'être nommé maître assistant rapidement. Pour eux, tout est à refaire, et pour avoir un poste, ils devront à nouveau concourir — en risquant de ne pas être reçus, compte tenu du grand nombre de candidats, du nombre restreint de postes créés et de la difficulté de juger « à distance » de la qualité des travaux fournis par

les différents intéressés. « La suppression des listes d'aptitude correspond à un solde de tout compte », explique Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNESup. Puisque l'Université — estime-t-on au ministère d'Alice Saunier-Seïté — est engorgée, on supprime les listes d'aptitude, pour éliminer tout le « surplus » d'universitaires qui, pour la plupart, travaillent depuis de longues années et pensaient obtenir un poste.

Plus encore, la suppression des listes d'aptitude encourage la concurrence entre universitaires. « On confond l'émulation scientifique et la compétitivité, estime Michèle Garabedian. Pourtant, la stabilité de l'emploi n'est pas incompatible avec l'émulation et la recherche. Au contraire... » Le concours national, dans lequel les universités n'émettent qu'un avis, est une entrave à l'autonomie des universités, un recul par rapport à la loi d'orientation de 1968, expliquent les syndicats. Le recrutement local, il est vrai, était très fort. Alice Saunier-Seïté a voulu freiner ce mouvement en faisant de la mobilité une règle d'or de l'Université. Les équipes de recherche se trouvent ainsi entravées dans leur action, puisque ses membres, pour être nommés, doivent postuler pour des universités plus ou moins lointaines, choisies par le gouvernement. L'université n'est plus souveraine sur les choix de ses enseignants, puisqu'elle n'émet qu'un avis consultatif et doit, pour chaque poste créé, proposer deux candidats au moins, quatre au plus. Le Conseil supérieur des corps universitaires tranchera...

« On va revenir aux turbo-profs », explique Simone Pennec, assistante à l'université de Bretagne occidentale. Et beaucoup d'assistants, entrés dans l'Université dans les années de l'après-68, qui n'ont pas toujours pu être titularisés, vont être ainsi rejetés

de l'institution universitaire, épurant celle-ci d'éléments peu désirables qui s'étaient formés, pour la plupart, « sur le tas ».

Enfin, les postes offerts aux concours sont choisis par les fonctionnaires du ministère des Universités. Le choix de ces créations n'a pas échappé aux syndicats. Pierre Duharcourt constate que ces postes ne correspondent ni aux disciplines, ni aux universités qui ont le plus de besoins. « On a largement fourni les universités bien vues par le gouvernement ; on a pris des postes à Aix I et Aix II au bénéfice d'Aix III, à Lyon II pour les mettre à Lyon III, etc. » En outre, certaines disciplines sont sujettes à des attentions particulières : le droit et les sciences économiques d'une part, réputées « bien pensantes », les lettres et sciences humaines d'autre part, plus « rebelles ».

Aussi inquiétant, aux yeux du SNESup et du SGEN-CFDT, est le décret qui réforme le Comité consultatif des universités (CCU) sous la forme d'un Conseil supérieur des corps universitaires (CSCU). La grande innovation tient essentiellement dans l'augmentation du nombre des personnalités nommées par rapport au nombre des élues. Les maîtres assistants qui siégeaient au CCU étaient tous élus par leurs collègues ; aujourd'hui, un tiers sont nommés. Quant aux professeurs nommés, leur nombre passe du quart au tiers. « On assiste à un renforcement du poids du corps A (professeurs et maîtres de conférence, aujourd'hui unis dans un seul corps) donc un renforcement de l'autoritarisme et de la hiérarchie », explique Pierre Duharcourt, et Philippe Leduc, secrétaire national du SGEN-CFDT, enchérit : « C'est une caste de grands patrons parisiens qui va déterminer le CSCU. » Les représentants

des syndicats remarquent en outre que si, pour la première fois, le ministère des Universités a décidé de nommer des maîtres assistants, c'est essentiellement pour mieux contester ceux qui ont la réputation de penser trop à gauche... « On va vers un monolithisme intellectuel, une normalisation idéologique où les universitaires novateurs dissidents, et les secteurs considérés comme marginaux ou de gauche seront écartés », continue Philippe Leduc. L'augmentation du nombre des nommés permet au gouvernement de mieux

contrôler les carrières. « Le ministère reprend aux universités les pouvoirs concédés par la loi d'orientation de 1968 », explique le SGEN-CFDT. Il se réserve en outre le droit, en cas de poste vacant, « de nommer dans cet emploi et titulariser dans le grade correspondant un candidat après avis favorable du groupe de section compétent du CSCU et avis favorable du groupe de commissions compétent de l'établissement où l'emploi est affecté » (art. 6 du décret sur le corps des professeurs).

En revanche, le secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de l'enseignement supérieur, Pierre Bastié, estime que cette réforme « va dans le sens d'une simplification ». Pour cette fédération, qui regroupe environ sept mille adhérents — recrutés principalement, il est vrai, dans le corps A —, le CSCU, « solution moyenne », est plus équilibré que ne l'était le CCU. Ce que, pour sa part, le SGEN-CFDT interprète comme un « place aux vieux et aux plus titrés » avec l'instauration de l'éméritat.

Alice Saunier-Seïté, dont les décrets ne concernent que le droit, la pharmacie, les lettres, les sciences humaines et les disciplines scientifiques, a également songé, selon l'expression de Pierre Duharcourt, à « distribuer des primes à la docilité et au conformisme ». Les enseignants en droit et sciences économiques ont des possibilités de promotion interne et bénéficient d'un reclassement intéressant. Les agrégés du second degré ont un privilège accordé à eux seuls : ils peuvent être nommés maîtres assistants avant de rédiger leur thèse de troisième cycle. Ils vont prendre ainsi une importance accrue dans l'enseignement supérieur.

Mais, au-delà de ces décrets, c'est également le contexte politique et universitaire qui inquiète le SGEN et le SNESup (qui regroupent respectivement deux mille et neuf mille cinq cents syndiqués, soit environ un tiers des universitaires). Ces décrets, signés par Alice Saunier-Seïté, interviennent après la réforme du second cycle (que la Conférence des présidents avait à l'époque, en 1976, qualifié de « malthusienne »), le décret sur l'ensemble des dispositions concernant les carrières en août 1977 et celui du 20 septembre 1978 concernant les vacataires et les assistants non titulaires. Ils anticipent également la carte universitaire que le ministère promet à l'Université depuis trois ans. Ou aurait alors — ce qui, d'ailleurs, existe officieusement —, les « bonnes » et les « mauvaises » universités — et les « bons »

les étudiants 1979

Qui sont les étudiants de 1979 et comment ont-ils évolué depuis 1977 ? Comment vivent-ils ? Quels sont leurs opinions politiques, leurs préoccupations, leurs loisirs ? Une enquête, publiée dans les **Dossiers de l'étudiant** (1), tente de répondre à toutes ces questions. Deux mille neuf cent cinquante étudiants de toutes les disciplines ont été interrogés dans trente-neuf villes et centres universitaires.

Le monde étudiant, dans l'ensemble, a peu évolué en deux ans. Il est peut-être un peu plus conformiste, un peu moins politisé. Comme en 1977, les étudiants sont, pour les deux tiers, satisfaits de leurs études. En politique, 22,5% ont l'intention de s'abstenir lors des élections présidentielles de 1981. Ceux qui désirent voter donnent massivement leur préférence à un éventuel candidat écologiste (31,6%), suivi de Michel Rocard s'il est candidat (27,9%). Viennent ensuite François Mitterrand si celui-ci est le candidat du Parti socialiste (18,9% contre 24,6% en 1977), puis Valéry Giscard d'Estaing (18% environ, contre 12,7% en 1977). Sans aucun doute, l'échec de l'union de la gauche en mars 1978 a marqué les esprits.

Ils sont seulement 32,2% à vouloir changer la société ; 54,3% s'en accommodent — soit parce qu'elle leur convient, soit « parce qu'il le faut bien ». Assez hostiles à l'énergie nucléaire : 38,1% pensent qu'il faut stopper la production des centrales existantes ; 38% estiment qu'il faut ralentir le déroulement du programme nucléaire, même au prix d'un rationnement d'énergie. Ils sont également très réticents à l'égard du service national : 79,8% (contre 73,4% en 1977) sont favorables à la suppression du service obligatoire tel qu'il existe actuellement ; 13% ont demandé ou pensent demander le statut d'objecteur de conscience.

Dans le domaine des loisirs, les changements, en deux ans, sont à peine perceptibles : 30,9% d'étudiants ne lisent aucune revue ni aucun journal ; la télévision n'a d'ailleurs guère plus de succès (16,1% la regardent tous les jours). C'est, semble-t-il, le cinéma qui bénéficie le plus de la clientèle étudiante : 30,6% y vont au moins une fois par semaine, 45,4% au moins une fois par mois. Ils vont assez peu dans des « boîtes ». En revanche, la consommation de drogues, dures et douces, a presque doublé en deux ans : 24% fument de l'herbe, du hasch ou de la marijuana plus ou moins régulièrement, 2,4% (contre 1,3% en 1977) se sont déjà « shootés » une fois, 2,1% (1,6% en 1977) plusieurs fois.

Au niveau professionnel, les étudiants sont de moins en moins attirés par l'enseignement et la recherche ; ils privilégient au contraire aujourd'hui les professions libérales et indépendantes (32%, contre 27% en 1977) ; 40% d'entre eux pensent trouver très facilement ou assez facilement un emploi convenant à leur formation et à leurs souhaits. Enfin, le « retour à la terre » est encore très à la mode : 7,7% seulement souhaitent habiter en milieu rural et vivre de travaux agricoles, mais 58,9% veulent vivre à la campagne, tout en ayant un emploi en dehors de l'agriculture.

(1) 11, rue de la Ville-Neuve, 75002 Paris.

et les « mauvais » enseignants.

Alice Saunier-Seïté ne s'en cache pas : elle veut « normaliser » une Université un peu trop remuante depuis 1968 et lui redorer un blason quelque peu terni. Elle le fait d'autant plus facilement que le monde étudiant est assoupi et que l'opinion publique vit avec une totale indifférence, voire avec mépris, ces soubresauts qui agitent périodiquement les universitaires. Ceci est d'autant plus grave que les décrets ont été rendus publics peu de temps avant la réforme du CNRS que les chercheurs, pour leur part, contestent vivement. Cette reprise en main intervient au moment où une partie de la formation des maîtres est confiée à l'institution universitaire — même si ces deux réformes n'ont pas de lien direct entre elles —, où on crée CAPES et agrégation en sciences économiques et sociales et où on s'efforce de développer la formation permanente à l'Université afin qu'elle devienne concurrentielle du secteur privé — une fois encore, même si cette concurrence nuit à la recherche. « *L'Université se prépare à former des hauts fonctionnaires* », dit Philippe Leduc. La meilleure solution est de mieux contrôler le corps enseignant, alors que celui-ci ne s'agrandit guère. « *On va vers une Université sans imagination dans les disciplines scientifiques, estime le secrétaire national du SGEN ; on utilise la défaite du mouvement étudiant de 1976 et la déception générale de l'après-mars 1978 pour opérer une revanche sur mai 68* »...

Les responsables du SNESup, pour leur part, ne sont pas trop pessimistes. Selon Philippe Duharcourt, « *il ne faut ni sous-estimer les acquis de la lutte syndicale depuis 1976, ni sous-estimer l'importance de ces décrets successifs* ». Par ailleurs, la lutte syndicale ne doit pas s'en tenir à la défense du statu quo. Les universitaires du SNESup ont déjà manifesté auprès des rectorats le 17 octobre. Le SGEN propose une action « dure » et ne veut pas s'en tenir à un « baroud d'honneur ». Ils prévoient également d'autres mani-

festations lors de la rentrée universitaire. Certaines universités ont reporté la leur ou se sont mises en grève dès le début du mois d'octobre. Le SNESup et le SGEN appellent à une « *puissante action d'ampleur nationale* », qui doit être organisée le plus tôt possible. Ces deux syndicats veulent se situer dans la ligne de l'accord CGT-CFDT du 17 septembre. La Fédération autonome des syndicats de l'enseignement supérieur considère cette réforme comme satisfaisante : « *Ces décrets simplifient les dispositions actuellement en vigueur. Mais comme toutes les réformes, cela dépend de la manière dont elle sera appliquée* », déclare Pierre Bastié.

Si les syndicats du Supérieur veulent réagir, ils doivent le faire vite ; coupés en grande partie de l'opinion publique et du reste de l'Université, ils risquent de s'enliser dans des luttes qui, si elles peuvent retarder l'application des décrets, ne réussiront pas à les abroger. Les universitaires seront ainsi sursitaires, d'année en année, avec un dispositif qui entrainera à terme, des mutations profondes dans l'Université.

En effet, si Alice Saunier-Seïté a dû faire des concessions sur certaines de ses réformes — report de la carte universitaire, souplesse dans l'application des décrets sur le second cycle, report des mesures concernant les assistants non titulaires et les vacataires —, aucun décret n'a jamais été abrogé, ainsi que le demandent les syndicats. Il est à craindre qu'isolée, l'Université ne parvienne pas à se défendre elle-même contre le projet dont elle est actuellement l'objet. Et, dans une Université qui sera plus un centre d'enseignement et de formation pour cadres qu'un centre d'études et de recherche, Alice Saunier-Seïté pourra à nouveau se réjouir, comme elle l'a fait récemment à Brest, de voir « *que le soleil se lève enfin sur une nouvelle race d'étudiants, du calibre de ceux des grandes écoles* ». Mais à quel prix ?

Nicole Gauthier

nouvelles têtes à l'OFAJ

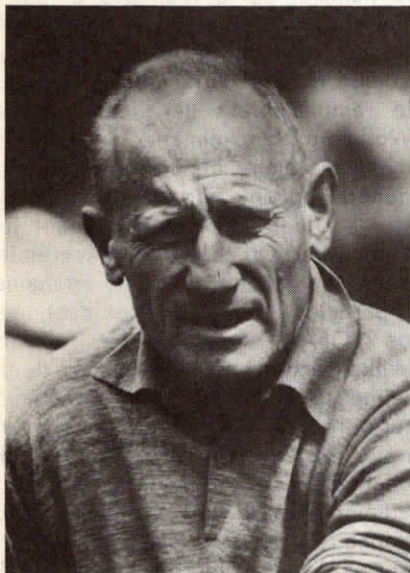
C'est au cours de la 48^e session du Conseil d'administration de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, qui s'est tenue les 15 et 16 octobre en RFA, à Bad Honnef, près de Bonn, que les deux présidents, Mme Antje Huber, ministre fédéral allemand de la Famille, de la Jeunesse et de la Santé, et Jean-Pierre Soisson, ministre de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Tourisme, ont annoncé le remplacement de Pierre Gril et Wolfgang Linckelmann, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint, parvenus à la fin de leur mandat. Comme le veulent les statuts de l'Office, c'est un secrétaire général allemand qui prend en mains, à partir du 8 novembre, les destinées de l'OFAJ : il s'agit de Reinhard Wilke, actuellement directeur de la Jeunesse et de la Famille au ministère fédéral allemand et qui fut, notamment, directeur de cabinet du chancelier Willy Brandt. Il aura pour adjoint Bernard Lallement, haut fonctionnaire, qui fut en poste, entre autres, à la division politique du gouvernement militaire français de Berlin et, par la suite, fut adjoint au consul général de France à Munich. Cette dernière nomination met fin à la valse-hésitation de Dominique Bussereau, dont Jean-Pierre Soisson avait annoncé la candidature à ce poste lors du dernier conseil d'administration, puis qui la retira ; il se voit finalement confier le poste, rendu libre entre temps, de secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

En remerciant Pierre Gril dont l'attention a donné une nouvelle dimension pédagogique à l'Office, Jean-Pierre Soisson a rappelé qu'il entendait voir mettre l'accent sur deux points : les stages professionnels de jeunes et l'apprentissage réciproque de la langue pour les jeunes des deux pays.

M. G.

et vous l'école ?

Haroun Tazieff
vulcanologue



LA FREQUENTATION des volcans, le spectacle du bouillonnement primitif de la Terre ne doivent pas être sans influer sur la manière de considérer le monde et les hommes : humilité aussi bien qu'exigence vis-à-vis de la condition humaine semblent animer Haroun Tazieff, dont le regard, à lui seul, suffit à traduire la droiture. Le chemin qui l'a conduit de l'exil hors du pays d'origine — la Géorgie de 1917 — jusqu'à la renommée mondiale à soixante-cinq ans, est passé par l'école communale d'Asnières, le lycée Montaigne à Paris, le lycée Pasteur à Neuilly, l'exil encore — en Belgique —, puis Agro, les

Mines, des études supérieures de géologie. Mais, d'un rapide coup d'œil en arrière, il constate : « Je n'ai pas aimé l'école. Si on me donnait la possibilité de retrouver l'âge d'enfance, je la refuserais. Sans doute parce que l'enseignement que j'ai subi n'était pas tellement enthousiasmant ; il y avait des périodes de clarté, lumineuses, qui correspondaient à celles où j'avais des professeurs qui savaient susciter l'intérêt pour ce qu'ils enseignaient, sinon c'était l'ennui, c'était la médiocrité. A Agro j'ai connu deux ou trois professeurs de très haute envergure intellectuelle, capables de vous enthousiasmer, de vous faire aimer ce dont ils parlaient, et les autres d'une médiocrité gifiante, dignes d'être giflés ! Et je ne crois pas que ça ait changé, l'enseignement universitaire, en tout cas, n'a pas changé : on y trouve un quart — et je suis très généreux... — de professeurs dignes de ce nom, de ce métier miraculeux (l'enseignement est fondamental, c'est l'essence même de la civilisation humaine) et le reste ce sont des médiocres, à tous points de vue. Ils ont choisi ce métier parce que c'est une bonne planque ; une fois qu'on a réussi à faire son trou, ça va : on va jusqu'à la retraite ! Ces gens naissent en pensant à la retraite ! »

Le verdict est sans appel ; l'école est malade de ses maîtres, atteints eux-mêmes par un virus pernicieux : la sécurité de l'emploi, « cette sécurité de l'emploi pour laquelle les travailleurs ont lutté et luttent encore, montre aujourd'hui son revers. Il faut lutter pour la justice et non pour la sécurité de l'emploi : elle mène à une décrépitude et une décadence de l'Etat. On le voit non seulement dans l'enseignement, mais aussi dans la justice : à

tous les niveaux de la Fonction publique, on s'écrase devant le pouvoir pour simplement préserver son avancement. A partir du moment où la progression n'est plus liée à la qualité du travail fourni, c'est la médiocrité qui triomphe ». Qu'un seul essaie d'innover, d'être dynamique ou de manifester son esprit d'entreprise « et on essaye de le brimer, de l'écraser, de lui rogner les ailes pour qu'il ne sorte pas du troupeau minable, parce que, s'il en sort, il montre que le troupeau est minable ». Haroun Tazieff, colère à fleur des lèvres, n'en finirait pas d'accabler le corps enseignant, « le ron-ron des nullités en place » : « La France crève d'une masse de nullités qui sont dans les ministères, derrière les bureaux de poste, dans les facultés, dans les écoles, partout, et qui empêchent les gens dynamiques, qui ont des idées, le désir d'améliorer les choses, de le faire. »

C'est d'ailleurs que vient l'espoir, dans ce courage dont l'exemple est donné, selon Haroun Tazieff, par le Syndicat de la magistrature : « C'est en des gens comme les jeunes magistrats que réside l'espoir de ne pas voir la France — qui glisse sur un toboggan horriblement savonneux — s'écraser dans une médiocre dictature de l'argent, de l'arrivisme et de la petite sécurité quotidienne. Le Syndicat de la magistrature, Amnesty International, Médecins sans frontière : ce sont des gens qui ont une haute opinion des droits et des devoirs de l'être humain et de ce qu'eux-mêmes ont comme devoirs, qu'ils s'imposent et réalisent. Les enseignants de tous les niveaux universitaires peuvent prendre exemple là-dessus ! »

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis



Chine : l'explosion scolaire

La Chine est à l'ordre du jour, c'est le moins que l'on puisse dire. Le formidable mouvement d'ouverture qu'elle a opéré ces derniers temps, notamment à l'égard du monde occidental, a été marqué, en ce qui concerne l'éducation, par la participation, pour la première fois, de la République populaire de Chine à la 37^e session de la

Conférence internationale de l'éducation organisée par le BIE et l'Unesco du 5 au 14 juillet dernier à Genève. A cette occasion, le vice-ministre de l'Education, Kao-Yi, qui dirigeait la délégation, a rappelé, au cours de son intervention, les chiffres qui concrétisent l'enseignement chinois. Avant la fondation de la

« nouvelle Chine » en 1949, les Chinois étaient illettrés à 80 %, et 95 % de la population rurale ne savaient ni lire ni écrire ; le taux de la scolarité des enfants était de 20 % environ et, à la veille de la Libération, les effectifs de l'ensemble des écoles du pays ne se montaient qu'à 25 millions d'élèves. Aujourd'hui, tous les établissements

d'enseignement de différents niveaux à plein temps en comptent 210 millions, dont 146 240 000 pour l'enseignement primaire, 65 480 000 pour le secondaire, 880 000 pour l'enseignement professionnel et 850 000 pour le supérieur. 7 870 000 enfants reçoivent un enseignement préscolaire et on estime que l'enseignement organisé en dehors des heures de travail touche environ 70 millions de personnes.

Kao Yi divise les trente années d'existence de la République populaire de Chine en trois périodes pour ce qui concerne l'éducation : d'abord les dix-sept années qui ont vu la mise en place de réformes et un développement rapide ; puis, jusqu'à 1976, une période où « l'éducation a subi des sabotages frénétiques de Lin Piao et des Quatre » ; enfin, celle vécue actuellement, depuis octobre 1976.

Nous publions ici de larges extraits du rapport national fourni au BIE et qui fait une présentation sommaire des divers enseignements donnés en Chine aujourd'hui.

éducation préscolaire

DEPUIS la fondation de la nouvelle Chine, l'éducation préscolaire a connu un développement très rapide. L'ancienne Chine ne comptait que 1 300 jardins d'enfants avec quelque 130 000 enfants inscrits. En 1978, le pays tout entier compte plus de 164 000 jardins d'enfants avec 7 870 000 enfants inscrits, soit 60,5 fois le chiffre plafond d'avant la Libération.

Les jardins d'enfants sont gérés selon le principe dit « marcher sur les deux jambes ». Ceux gérés par l'Etat sont créés par les sections d'éducation, les organismes administratifs, l'armée, les usines et les mines, les entreprises ainsi que les services publics ; les autres, gérés par la population locale, sont ceux des quartiers dans les villes, des communes populaires et des brigades de production dans les campagnes. En tenant compte des besoins du public, les jardins d'enfants revêtent des formes très diverses : internats, jardins à plein temps, jardins mixtes, classes enfantines relevant de l'école primaire. En outre, il y a encore dans les campagnes un grand nombre de classes enfantines saisonnières.

L'éducation préscolaire fait maintenant l'objet d'une réorganisation et d'une élévation de grande envergure. Les écoles normales supérieures, qui avaient ouvert une section d'enseignement préscolaire avant la révolution culturelle, doivent les rétablir activement et recruter encore plus d'étudiants.

enseignement primaire et secondaire

Actuellement, la Chine compte 162 000 écoles secondaires ordinaires (soit 40 fois le chiffre de 4 045 en 1949), 949 000 écoles primaires (soit une augmentation de 1,7 fois par rapport à 1949). Les effectifs de ces écoles atteignent aujourd'hui



d'hui plus de 211 millions.

Pour mettre en valeur le principe de combiner la généralisation et l'élévation et assurer l'amélioration de la qualité de l'enseignement, les provinces, municipalités, régions autonomes, même les préfectures et districts ont choisi un certain nombre d'écoles comme écoles-pilotes, les dotant de meilleurs directeurs, enseignants et équipements, pour qu'elles puissent jouer un rôle exemplaire.

Dès 1958, il était déjà envisagé de développer les écoles secondaires d'agriculture et, plus tard, d'établir progressivement des écoles professionnelles secondaires mi-étude mi-travail (mi-agriculture), pour que l'enseignement secondaire puisse assumer la tâche de former des travailleurs de réserve. Si bien qu'en 1965, les élèves qui fréquentaient les écoles secondaires d'agriculture et les écoles professionnelles représentaient déjà environ 30 % de la totalité des lycéens. Pendant la révolution culturelle, toutes ces écoles ont été fermées et elles sont maintenant en train d'être rétablies.

La scolarité en vigueur de l'enseignement secondaire est en général de cinq ans (trois ans pour le premier cycle et deux ans pour le deuxième cycle). La durée des études pour l'enseignement primaire est de cinq ans. Selon le plan d'enseignement, l'école pri-

中国革命和世界革命. 中国人民小



maire enseigne huit disciplines : langue, mathématiques, connaissance de la nature, langue étrangère, politique, éducation physique, musique et arts ; l'école secondaire dispense quatorze disciplines : politique, langue, mathématiques, physique, chimie, biologie, langue étrangère, histoire, géographie, connaissances fondamentales d'agriculture, hygiène physiologique, culture physique, musique et arts. Dans les écoles primaires, chaque année a neuf mois et demi d'études (y compris quinze jours de travail manuel par an pour la quatrième et la cinquième) ; les écoles secondaires consacrent neuf mois par an à l'enseignement.

On a accumulé, dans diverses localités, des expériences utiles dans la généralisation de l'enseignement à la campagne. Par exemple, la répartition rationalisée des écoles en fonction de la réalité particulière de la production et de la vie dans les campagnes facilite la scolarisation des enfants de paysans. Dans les régions de Nei Monggol et de Xinjiang, existent des « écoles mi-étude mi-élevage » dans les steppes immenses, et des « écoles flottantes » dans les régions pêcheuses. A la campagne, certaines écoles organisent des classes le matin, à l'heure du déjeuner ou le soir, à l'intention des enfants qui ne peuvent suivre les cours selon l'horaire régulier. En outre on prête atten-

tion au recrutement des élèves qui dépassent l'âge scolaire ainsi qu'à celui des filles qui représentent aujourd'hui 45 % du total des élèves dans les écoles primaires, 41 % dans le secondaire et 24 % dans le supérieur.

enseignement technique secondaire

Actuellement, la durée des études dans les écoles techniques secondaires recrutant les diplômés des écoles secondaires du premier cycle est de trois ou quatre ans et de deux ans dans celles qui recrutent les diplômés du deuxième cycle.

Les écoles techniques secondaires ont pour but de former, pour diverses œuvres de la construction du pays, un personnel spécialisé de niveau moyen, tels que les techniciens d'usines. La Chine compte maintenant plus de 1 700 écoles techniques secondaires avec un effectif de 528 000 élèves inscrits. Les études doivent leur permettre la possession des connaissances culturelles propres aux lycéens du deuxième cycle, la maîtrise des théories fondamentales, des connaissances professionnelles et de la technique pratique exigées par la production moderne dans la spécialité à laquelle se vouent les étudiants.

Les écoles techniques comptent, au total, 345 matières regroupées en sept disciplines (qui se subdivisent encore en quatorze catégories), à savoir 242 sections pour l'industrie, 25 pour l'agriculture, 11 pour la sylviculture, 12 pour la médecine, 34 pour la finance et l'économie, 1 pour la culture physique, 20 pour les arts.

Les écoles d'industrie disposent de leur propre usine expérimentale et les écoles d'agriculture de leur propre ferme ; certaines écoles de médecine et de santé publique ont leur propre hôpital. Les élèves consacrent une partie du temps destiné aux travaux pratiques au travail dans l'usine ou la ferme de leur école, et une autre partie au travail dans des usines, des communes populaires et des hôpitaux hors de leur école.

L'usine et la ferme de l'école sont mises principalement au service de l'enseignement, et ne poursuivent pas de but lucratif. Pourtant, cela n'empêche qu'elles se livrent dans une certaine mesure à la production marchande.

Un système de bourse d'études a été établi en faveur des élèves ; 75 % d'entre eux en sont bénéficiaires. Tous les élèves des sections d'extraction du charbon, d'arts, de culture physique, d'études d'infirmières et de sages-femmes y ont droit.

enseignement supérieur

Depuis ces trente dernières années, cet enseignement a enregistré des développements considérables. Jusqu'à l'année 1978, 2 945 000 diplômés, soit 16 fois le total des diplômés en vingt ans d'avant la Libération, sont sortis des établissements d'enseignement supérieur à plein temps.

On compte maintenant 598 établissements d'enseignement supérieur (dont 89 écoles-pilotes d'ordre national) avec plus de 850 000 étudiants inscrits. La scolarité en

vigueur est en général de quatre ans pour les facultés, de cinq ans pour certaines matières et de deux ou trois ans pour des cours spécialisés. Les écoles supérieures comptent plus de 800 matières, dont plus de 500 de techniques et de sciences.

A plusieurs reprises durant dix-sept ans, à partir de la fondation de la nouvelle Chine jusqu'à la veille de la révolution culturelle, ont été entrepris les réajustements des facultés, départements et sections : on a concentré de façon adéquate le personnel et les matériels, renforcé les cours de sciences et de techniques dans les écoles polytechniques, les écoles normales supérieures ainsi que dans les universités à multiples disciplines, et mis sur pied des instituts spécialisés, tels que ceux de géologie, des mines, de sidérurgie, d'aéronautique, d'industrie chimique, de la construction navale, des chemins de fer, des PTT, d'utilisation hydraulique, des automobiles et des tracteurs, etc.

Depuis 1958, un système de triple union associant l'enseignement, le travail productif et la recherche scientifique a été mis sur pied dans les écoles supérieures, permettant ainsi une amélioration encore plus remarquable de la qualité de l'enseignement et du niveau de recherche scientifique. La conception du réservoir de Miyun, situé au nord de Beijing, par les enseignants et étudiants de l'université Qinghua est un des résultats heureux de la mise en œuvre de cette triple union.

Actuellement, les écoles supérieures, en particulier les universités-pilotes, déploient des efforts inlassables pour se transformer en « centres doubles » — centre d'enseignement et centre de recherche. Des 108 projets prioritaires de recherche scientifique décidés par l'Etat en 1978, 70 % ont la participation des écoles supérieures, et parmi ces projets avec la participation universitaire, un tiers sont sous les auspices des écoles supé-



rieures.

Un système de formation des aspirants a été établi dans les établissements d'enseignement supérieur en vue de former des professeurs d'université et des chercheurs scientifiques qualifiés. Avant la révolution culturelle, 16 000 aspirants ont été déjà formés.

En ce qui concerne le recrutement des étudiants, le principe est de pratiquer un examen intégral sur le plan moral, intellectuel et physique et de choisir parmi les meilleurs. L'organisation du concours d'admission et le choix des sujets sont assurés par l'Etat, tandis que les organismes d'éducation des diverses provinces, municipalités et régions autonomes se chargent d'organiser les examens et d'examiner les feuilles d'épreuves. Les universités-pilotes ont priorité pour recruter les meilleurs candidats. Les études universitaires sont gratuites. Les étudiants qui ont des difficultés pécuniaires ont droit à une bourse d'Etat (y compris la subvention pour les repas). L'Etat fournit un travail aux diplômés à la fin de leurs études.

éducation des adultes

En 1950, à la première Conférence nationale de l'éducation des ouvriers et des paysans, convoquée par le ministère de l'Education,

des décisions ont été prises sur les principes et les tâches en matière d'alphabétisation et d'éducation en dehors des heures de travail. A partir de 1955, ces activités se sont déployées avec une envergure encore plus grande par suite des progrès de la coopération de l'agriculture et de la construction économique. Jusqu'en 1965, plus de cent millions d'ouvriers-paysans, adolescents et adultes, ont réussi à se débarrasser de l'analphabétisme. Parmi eux, 8,5 millions ont terminé leurs études dans les cours spéciaux du primaire, 1 650 000 ont reçu un brevet des études à la suite des cours du secondaire et 200 000 ont été diplômés après avoir suivi les cours de l'enseignement supérieur (y compris les cours par correspondance).

En 1978, dans tout le pays, 4,8 millions d'hommes ont été alphabétisés ; 64 millions de travailleurs et de cadres ouvriers-paysans fréquentaient les cours de l'enseignement primaire ; 1 750 000 personnes ceux de l'enseignement secondaire, dont plus de 100 000 par correspondance ; 550 000 ceux de l'enseignement supérieur, dont 200 000 par correspondance.

Il existe une autre forme importante de l'éducation des adultes : l'enseignement par la télévision et la radiodiffusion. Selon les statistiques, plus de 420 000 étudiants ont été officiellement admis dans les vingt-huit provinces, municipa-

lités et régions autonomes, dont plus de 115 000 étudiants inscrits dans les sections et plus de 304 000 dans les cours particuliers. Actuellement, il y a au total quelque 600 000 personnes suivant les cours télévisés, y compris les auditeurs. L'Etat reconnaît leurs études et leur diplôme de l'enseignement supérieur.

enseignants

Dans les écoles normales supérieures de tout le pays, de 1949 à 1978, le nombre des étudiants a énormément augmenté en se montant de 12 000 à plus de 252 000 personnes. Pendant les trente dernières années, le nombre des diplômés a atteint 636 000, soit une augmentation de 30,3 fois du nombre total des diplômés en vingt ans avant la Libération.

Quant au nombre des écoles normales moyennes, il est passé, depuis la fondation de la nouvelle République, de 600 à 1 046, et le nombre total des diplômés s'est élevé à 2 367 000 personnes, soit une augmentation de 6,5 fois du nombre des diplômés en seize ans avant la Libération.

La scolarité de l'université normale et de l'école normale supérieure est fixée à quatre ans, celle du cours supérieur spécial de l'école normale à trois ans.

La tâche des écoles normales moyennes est de former le personnel enseignant des écoles primaires. Le recrutement des élèves se fait parmi les diplômés des écoles secondaires du premier cycle, et la scolarité est fixée à trois ans. Certaines écoles normales moyennes assument même en partie la tâche de former le personnel enseignant déjà en fonction dans les écoles primaires.

Le stage du personnel enseignant des écoles secondaires et primaires s'effectue en principe en dehors des heures de travail et laisse une large part à l'étude personnelle.

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

ces enfants qu'on n'aide pas

IL EXISTE dans les CES ou les lycées bien des élèves en difficulté dont les problèmes ne relèvent pas de ce qu'il est convenu d'appeler une pédagogie de soutien. La plupart des élèves relevant d'une pédagogie de soutien sont des élèves lents ou qui manquent de base et qu'il faut aider à leur rythme. Les cas dont il va être question ici sont différents et s'ils ne sont pas pris en charge actuellement par l'institution Education nationale c'est parce que la source exacte de leur difficulté n'a pas été correctement analysée.

Ces élèves ne sont pas dans l'ensemble mal orientés. Ils ne manquent pas non plus de motivation pour leurs études ou des dispositions intellectuelles nécessaires pour y faire face. Souvent même les connaissances de base, dans la matière qui fait problème, ne sont pas totalement absentes et, lorsque le manque de base existe, il n'est que la conséquence d'autre chose. Les véritables difficultés de ces élèves se situent à la limite des domaines intellectuel et affectif, à la jointure de ces deux sphères de l'individu, et c'est cela qui rend leur cas difficile à solutionner car ils ne relèvent ni de l'enseignant ni du psychologue, encore moins du psychanalyste et il n'existe pas de structure d'aide adaptée à ces cas « mixtes ».

C'est le cas, par exemple, de l'élève qui est régulièrement angoissé devant la récitation ou la composition et qui ne sait pas pourquoi il l'est. Ou bien de celui qui, à l'écrit, n'a pas de grandes difficultés mais n'arrivera

pas à s'exprimer ou simplement à rassembler ses idées à l'oral. Tel autre travaillera avec beaucoup de conscience de l'avis de tous, et cependant les résultats seront faibles. Un autre avouera une impossibilité de fixer son attention dès qu'il est assis à sa table de travail, quels que soient ses efforts. Celui-ci échouera lamentablement dans une matière alors qu'il est bon élève partout ailleurs ou s'effondrera tout d'un coup dans un domaine où il avait « marché » normalement jusque-là. Celui-là, à un moment précis de son adolescence, fera une véritable crise d'anorexie intellectuelle, de dégoût momentané ou durable des études, etc.

Ce dont souffrent le plus ces élèves outre leurs échecs, c'est généralement de ne pas comprendre ce qui leur arrive, pourquoi ils ne réussissent pas à s'intéresser ou à progresser, comment s'explique l'arrêt qu'ils constatent dans leur croissance intellectuelle alors que, dans les mêmes conditions apparentes, leurs camarades ne rencontrent pas les mêmes obstacles. Or il est possible d'aider ces élèves autrement que par de bonnes paroles, des encouragements ou des exhortations qui, la plupart du temps, tombent à côté. Il faut pour cela effectuer avec eux, dans une relation d'aide confiante, une véritable recherche dans ce domaine intermédiaire où se mélangent les données intellectuelles et affectives. En effet ce n'est qu'aux yeux de notre raison logique habituée à effectuer des opérations sur des objets séparables dans l'espace et sur des concepts de type mathématique ou scientifique qu'affectivité et intelligence sont séparées. Dans le fond de la vie psychologique, ces deux domaines s'interpénètrent et se conditionnent mutuellement. Il y a quelque part une sorte de creuset d'où sort l'alliage dont sera faite l'activité consciente qui, elle, se diffractera en énergie intellectuelle ou en mouvement affectif. C'est à cette profondeur qu'il faut tenter de démêler les fils de l'écheveau qui se sont mélangés. Le domaine poétique pourrait peut-être fournir une analogie capable de faire comprendre, au plan conscient, la complexité des mélanges parce que la poésie est indissolublement sens et affectivité.

L'élève moyen ou faible, en proie à des difficultés dont il ne connaît pas l'origine, a besoin qu'on l'aide à maîtriser ces phénomènes profonds qui

le gouvernement à son insu. Il ne peut parvenir tout seul à cette maîtrise et encore moins à partir d'une interprétation sauvage qui lui serait proposée en quelque sorte de l'extérieur. Ce n'est qu'à partir de l'aide de quelqu'un qui a effectué une formation spéciale pour ce type d'entretien que l'adolescent pourra en venir lui-même à découvrir la clef de ses difficultés, le sens de son symptôme. Il aura alors l'impression de commencer à se comprendre lui-même à travers son histoire personnelle. Sa capacité à investir à nouveau son énergie dans son travail progressera à mesure que la compréhension de l'origine de sa difficulté s'éclairera.

Il est difficile de donner quelques précisions autres que formelles sur ce qui apparaît généralement dans ces entretiens. Mais il est certain que l'histoire de la scolarité antérieure de l'individu, telle qu'il l'a vécue (et non telle qu'elle apparaît dans un dossier scolaire), permet souvent de découvrir des pistes intéressantes, à condition justement de ne pas séparer les aspects scolaires et les aspects humains. La difficulté trouve souvent son origine au point de jonction d'un événement actuel et d'un moment où se produisit une sorte de faiblesse dans l'histoire antérieure du sujet. Mais ce moment de faiblesse était alors passé inaperçu ou presque et c'est sa reviviscence actuelle, sous une autre forme, qui est la cause du malaise. C'est ainsi que la relation à telle matière (maths, français, etc..) est souvent liée au souvenir de telle personne qui l'a enseignée dans le passé. Il faut remonter ici la chaîne des échecs ou des demi-réussites antérieures et rechercher s'il y a eu des constantes dans les signifiants.

La relation aux parents n'est pas moins significative. Quelle est leur attitude actuelle par rapport au travail scolaire ou bien à la matière qui fait problème ? Beaucoup plus subtilement, quelle est la relation entre le parent préféré et la matière préférée ; ou bien la relation entre la matière où l'élève a un problème et tel parent avec lequel il a une difficulté de relations et qui était justement « fort » dans cette matière ? Le meilleur exemple que j'ai rencontré est cet adolescent bloqué en maths depuis des années parce que le père, ingénieur, avait quitté la mère lorsqu'il était enfant. Les difficultés n'étaient pas apparues dans les petites classes

tant que le niveau restait celui que la mère, à laquelle ce garçon était très attaché, avait pu atteindre. Mais s'approcher du niveau du père, contre lequel l'élève était très agressif, représentait intérieurement une sorte d'interdit. Le blocage ne commença à diminuer que lorsqu'il y eut une prise de conscience du déplacement opéré de la personne du père sur la matière qui en prenait la place : comment cet adolescent aurait-il pu effectuer cette prise de conscience seul ? La porte du lycée franchie, il fuyait justement la pensée de ses problèmes familiaux... Les parents sont pourtant chez l'enfant les premières sources du plaisir et de la frustration, les premiers modèles du pouvoir et du savoir, et des transferts ne peuvent pas ne pas s'opérer sur tout ce qui rappelle leurs goûts.

D'autres blocages peuvent jouer par rapport au désir scolaire en général, à celui d'apprendre, de comprendre. Si l'école a pour but « l'érotisation de la vie intellectuelle » selon le mot de Mélanie Klein, qu'est-ce qui explique que, chez certains de nos élèves, l'exercice de l'intelligence, l'acte d'apprendre, ne soit plus source de plaisir mais d'ennui ou d'autres fois d'angoisse ? C'est sans doute qu'il y a des inhibitions secrètes que même l'effort de volonté, pourtant nécessaire, ne parvient pas toujours à surmonter et que l'envie d'apprendre est souvent une forme du désir de devenir adulte. Certains de nos élèves, même grands, en proie à une nostalgie secrète de l'enfance ou à une peur d'assumer leurs pulsions, n'ont plus ce désir. Mais ils en ignorent la raison.

Aucune structure d'accueil ou de conseil ne peut aider actuellement ce genre d'élèves. L'assistante sociale ou le conseiller d'orientation comme le professeur ont un rôle qui se situe ailleurs et qui est trop officiel. De plus, et quelle que soit leur bonne volonté, ils n'ont en général reçu aucune formation pour une aide de ce type. Car l'entretien dont il est question ici n'est ni une simple conversation, ni une véritable psychothérapie. Qu'il se fasse dans une perspective analytique ou rogérienne, il exige cependant une formation spéciale (1). Faut-il aller jusqu'à envisager, dans les établissements, la mise en place de véritables psychologues ou de professeurs-psychologues formés pour cela ? S'agissant de professeurs-psychologues par exemple, qui

ont une plus grande expérience des problèmes quotidiens de l'école, leur rôle serait assez proche de celui du « tutor » anglo-saxon puisqu'il ne s'agirait pas, dans l'ensemble, de leurs propres élèves et qu'il n'exclurait pas non plus des conseils méthodologiques. Ils n'auraient bien entendu aucun rôle officiel, ne participeraient pas aux conseils de classe et seraient liés par le secret professionnel. Mais, à la différence du tutor, le contact avec ce type de conseiller serait libre car seule une demande d'aide volontaire est la condition d'un progrès personnel. L'expérience montre d'autre part que deux ou trois entretiens permettent généralement d'apporter une aide. Cela suffit souvent pour commencer à débloquer un adolescent parce qu'à cet âge les problèmes ne sont pas profondément « ankystés ». Les cas les plus graves ont été en général détectés plus tôt et il faut à l'élève une certaine maturité, acquise à peu près à la fin de la troisième, pour effectuer ce travail de prise de conscience.

On a exclusivement considéré jusqu'ici que seuls les élèves plus jeunes avaient besoin de soutien et qu'aucune aide n'était nécessaire, de la part de l'institution éducative, dans la deuxième partie de l'adolescence. Il faut au contraire inventer une forme d'aide adaptée à l'élève de quinze à dix-huit ans, terminant le premier cycle ou en cours de second cycle. Peut-être serait-il plus économique pour l'Education nationale de consacrer quelques demi-postes de professeurs à cette tâche, en les formant auparavant, que de constater que le tiers des crédits du second cycle, au moins, s'en va en fumée chaque année, puisque c'est à peu près la proportion des élèves (2) qui, entrant en seconde, n'auront jamais leur baccalauréat et seront souvent dégoûtés des études pour le reste de leur vie...

Albert Moyné
professeur

(1) Les recherches de Mauco, Mannoni, Dolto, de J. Nimier pour les mathématiques, aux USA de Rogers, de Wrenn, peuvent donner une idée des investigations en ce domaine.

(2) Aucune statistique précise, à ma connaissance, n'existe là-dessus. Mais on peut avancer cette estimation sans grand risque d'erreur.

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

une revue

L'année de l'enfance : une année sans fin. Et sans faim ! C'est la traduction libre et succincte des nombreuses interventions ayant eu lieu à la Conférence de l'Union internationale des organismes familiaux, réunie cette année au siège de l'Unesco. La revue **Réalités familiales**, organe de l'UNAF (28, place Saint-Georges, 75442 Paris Cedex 09), vient de publier le compte rendu de cette conférence (numéro spécial, 56 p., 20 F). On appréciera de trouver, à la fin de ce numéro, l'ensemble des conclusions pratiques apparues à l'issue des débats, qui gravitent toutes autour des notions du respect absolu de l'enfance, de sa dignité, de sa personnalité et de sa sécurité.

un cahier

Egalité des hommes. La résurgence, feutrée mais incontestable, des réflexes racistes, des comportements xénophobes, devrait rendre plus attentif à tout ce qui est en jeu dans ce débat. Le mal radical est là, sous nos yeux, et, si l'on ne voit pas sa réalité concrète, il faut la mettre en exergue, l'exhiber pour ceux qui restent aveugles. Toute action de vigilance, d'alerte, d'explication, est alors urgente et néces-

saire. Le MRAP, dont il n'est plus besoin de présenter le courage, a organisé l'an passé, à l'Unesco, un colloque sur ce thème. Aujourd'hui sort le cahier qui reprend les principaux travaux de cette rencontre : **Races, sociétés, aptitudes : apports et limites de la science** (90 p., Editions Droit et liberté, 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris). Apports et limites de la génétique, apports et limites de la psychologie, le point sur la notion de race, tels sont les volets essentiels de ce remarquable document. François Jacob, Antoine Danchin, Antoine Léon, Colette Chiland, Robert Pages, Pierre Bourdieu, Viviane Isambert-Jamati figurent parmi les intervenants à ce colloque. Nous avons tous à nous précipiter sur cet outil de réflexion militant, où la vérité est toujours présente, comme la défense véritable de la communauté des hommes.

une brochure

De quoi satisfaire Capek et Asimov ! En effet, pour la première fois en France, la robotique forme un programme de cours d'une année, dispensés par l'université Paul-Sabatier (118, route de Narbonne, 31077 Toulouse Cedex). Les conditions d'accès, la définition des thèmes d'enseignement, le programme des cours, les modalités du

contrôle des connaissances, les débouchés, etc., ont été réunis dans une brochure : **Diplôme d'ingénieur en intelligence artificielle — Reconnaissance des formes et robotique (I.R.R.)**. Tous les étudiants titulaires d'une maîtrise EEA liront avec intérêt cette plaquette, par ailleurs indispensable désormais aux Centres de documentation universitaires ainsi qu'aux enseignants des disciplines scientifiques qui ne peuvent ni méconnaître ce nouvel enseignement, ni en minimiser la portée (envoi sur demande).

un séminaire

Philosophie et mathématiques. Comme les années précédentes, Maurice Loi organise à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris 6^e, un séminaire de philosophie et mathématiques. Le prochain débutera le mercredi 7 novembre par la séance d'organisation, à la suite de laquelle Maurice Loi traitera de **Les mathématiques et l'art, de Pythagore à Bourbaki**. Seront ensuite abordés les thèmes suivants : le lundi 19 novembre, **La modélisation dans les sciences**, par R. Thom ; le lundi 3 décembre, **Métaphysique et mathématiques chez Proclus** par A. Charles ; le lundi 17 décembre, **La théorie ergotique** par A. Avez. Les séances ont lieu à 20 h 30, dans la salle V de l'ENS.

on recrute

■ **DES PROFESSEURS** chargés de l'enseignement des disciplines d'enseignement général (lettres et sciences) dans les **collèges d'enseignement technique** pour la session de 1980 (arrêté du 24 septembre 1979 - B.O. n° 36).

■ **DES PROFESSEURS** chargés des enseignements professionnels pratiques dans les **collèges d'enseignement technique** pour la session de 1980 : industries mécaniques, industries du bâtiment, industries électriques, industries de l'habillement, employés de collectivités, nettoyage, apprêtage, teinturerie (arrêté du 24 septembre 1979 - B.O. n° 36).

■ **DES INSPECTEURS** de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs pour la session de 1980 : concours le **29 janvier 1980**. Le nombre de postes n'est pas fixé (circulaire du 13 septembre 1979 - B.O. n° 36).

■ **DES PROFESSEURS adjoints d'éducation physique et sportive**, par concours spécial, pour la session de 1980 (circulaire du 19 septembre 1979 - B.O. n° 36).

on modifie

■ **LES MODALITES** d'attribution de majorations exceptionnelles aux ménages et personnes bénéficiaires, d'une part, de **l'allocation de rentrée scolaire**, d'autre part, du **complément familial** (circulaire du 10 septembre 1979 - B.O. n° 35).

on fixe

■ **LA TABLE** générale de cotation des performances athlétiques aux **épreuves d'éducation physique** du baccalauréat, du baccalauréat de technicien, du brevet de technicien, du brevet d'études du premier cycle et du diplôme de fin d'études obligatoires (circulaire du 2 octobre 1979 - B.O. n° 36).

■ **LES MODALITES** d'intégration des personnels de l'administration scolaire et universitaire dans les nouveaux corps créés par les décrets du 15 septembre 1979 (circulaire du 8 octobre 1979 - B.O. n° 36).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

prestations familiales

J'aimerais connaître les nouveaux taux des diverses prestations familiales. Où puis-je m'adresser ?

Vous pouvez consulter les services sociaux des différentes administrations ou, mieux, le service de comptabilité de votre établissement ou de l'inspection académique.

Toutefois, nous vous signalons que le **B.O. n° 31** publie une circulaire sur la revalorisation des prestations familiales au 1^{er} juillet 1979 ; les barèmes très détaillés sont joints à cette circulaire.

assurances scolaires

Cette année, comme les années précédentes, j'ai souscrit une assurance à une association de parents d'élèves pour mes deux enfants, élèves d'un collège. On me dit que cette assurance n'est pas obligatoire. Est-ce exact ? Y a-t-il d'autres assurances que celles offertes par les associations de parents ?

La loi du 10 août 1943 qui pose le principe de l'assurance scolaire obligatoire n'est pas entrée en vigueur.

Il n'est donc pas possible de présenter dans les établissements d'enseignement, l'assurance scolaire comme une obligation ni de subordonner la participation des élèves à certaines activités faisant partie de la scolarité normale à la souscription d'un contrat d'assurance.

Toutefois, les chefs d'établissement ont la possibilité d'indiquer aux familles l'intérêt que présente la souscription d'une police d'assurance. Généralement, les associations de parents d'élèves se chargent de cette information et présentent aux familles des contrats comportant une double garantie : une assurance contre les risques scolaires et de trajet — limitée aux accidents subis ou provoqués par les enfants — et une assurance de risques extra-scolaires couvrant les risques auxquels les enfants sont exposés en dehors de l'école et notamment pendant les vacances. Ce type de contrat est généralement d'un coût modeste.

Enfin, il existe la possibilité pour un chef de famille de souscrire une police « responsabilité civile de chef de famille » qui couvre une gamme de risques déterminée par les termes mêmes du contrat. Ce type de police est souscrit auprès des compagnies d'assurances et la cotisation annuelle est souvent assez élevée. Dans ce cas, l'assurance auprès de l'association de parents n'est pas nécessaire. Les deux assurances feraient, en grande partie, double emploi.

allocation logement

Pourriez-vous m'indiquer une documentation traitant de l'allocation logement ? Un instituteur peut-il bénéficier de l'allocation logement s'il reçoit déjà une indemnité de logement de la ville où il exerce ?

La réglementation qui a été publiée sur l'allocation logement est assez volumineuse. Elle est contenue dans le **Recueil des lois et règlements de**

l'Education nationale, volume II, chapitre 251-0, que vous pouvez consulter au CRDP ou à l'Inspection académique.

L'instituteur public est un fonctionnaire logé, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'un logement convenable en nature ou d'une indemnité compensatrice. Etant considéré comme bénéficiant d'un logement gratuit, il ne peut prétendre, sauf cas d'espèce, à l'allocation logement. Il convient donc que la commune d'exercice verse à l'instituteur une indemnité de logement suffisante et à tout le moins égale à l'allocation logement qu'il percevrait s'il n'était pas considéré comme logé.

proviseur de LEP

J'aimerais savoir si un directeur de collège (principal, depuis la réforme) a la possibilité d'accéder à l'emploi de proviseur de LEP et comment ?

Les emplois de directeur de collège d'enseignement technique chargé des fonctions de proviseur de LEP sont pourvus par les candidats inscrits sur la liste d'aptitude à ces emplois. Peuvent demander leur inscription, aux termes de la récente circulaire du 28 août 1979, à condition d'être âgés de cinquante ans, les personnels ci-après désignés :

• **personnels non intégrés** en application du décret n° 75-407 du 23 mai 1975 :

— professeurs techniques chefs de travaux ;

— professeurs d'enseignement général de CET ;

— professeurs techniques chefs d'atelier ;

— professeurs techniques d'enseignement professionnel.

• **personnels intégrés** en application du décret précité :

— professeurs de collège d'enseignement technique ;

— professeurs techniques chefs de travaux.

• **les conseillers d'éducation titulai-**

res du baccalauréat.

Les demandes d'inscription doivent parvenir par l'intermédiaire des rectorats d'académie au ministère de l'Education avant le **15 décembre 1979**.

licence

Je viens de lire dans une revue syndicale : « Dans la Fonction publique, seule la licence donne automatiquement accès au cadre A et donc à un classement indiciaire substantiel. » Je suis éducatrice et ai obtenu la licence en juin dernier, puis-je prétendre au cadre A ?

Les niveaux des catégories A, B, C, D de la Fonction publique avaient été, à l'origine, déterminés en fonction de diplômes de base, et, en ce qui concerne la catégorie A, il est exact que la licence était admise comme condition nécessaire pour l'accès à cette catégorie.

Mais, depuis 1946, les choses ont évolué. D'une part, grâce aux concours internes de recrutement et à l'accès au grade supérieur par choix au dixième tour bon nombre de fonctionnaires de catégorie A ne possèdent pas la licence. D'autre part, les statuts particuliers ont souvent admis que des diplômes couronnant le premier cycle d'études supérieures permettaient l'accès aux concours pour des fonctions de catégorie A. Enfin, en subordonnant l'accès à un corps déterminé de la Fonction publique à un succès aux épreuves d'un concours double, interne et externe, le statut particulier de chaque corps ne garantit pas l'accès automatique des licenciés à ce corps.

C'est en effet le statut particulier de votre corps qui vous éclairera sur vos possibilités d'avancement de grade. La possession d'une licence est évidemment un élément favorable pour votre carrière ; mais elle ne donne pas l'accès **automatique** à la catégorie A.

René Guy

ESF

LA DYSLEXIE, MALADIE DU SIECLE
par Roger Mucchielli
et Arlette Mucchielli-Bourcier
(6e édition)

TRAITEMENT DE LA DYSLEXIE
par Arlette Mucchielli-Bourcier
(5e édition)

Dans la collection
«Science de l'Education»
dirigée par
Daniel Zimmermann

TROUBLES DE LA LANGUE ECRITE ET REMEDES
par Michel Lobrot
(3e édition)

EDUCATION ET DYSLEXIE
par le Docteur A.A. Tomatis
(3e édition)

DEPISTAGE ET PREVENTION DES INADAPTATIONS SCOLAIRES
par Maxime Prudhommeau
(3e édition)

LE HANDICAP SOCIO-CULTUREL EN QUESTION
par le C.R.E.S.A.S.

QUESTIONS-REPONSES SUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS
sous la direction de
Jean Clévy

L'ECOLE FOLLE OU LE CERCLE VICIEUX DE L'INADAPTATION SCOLAIRE
par Claude Veil,
Geneviève Beauchesne
et Catherine Veil-Barat

LES EDITIONS ESF
17, rue Viète - 75017 Paris

tout ce qu'enseigne une carte d'identité

Bien qu'un grand nombre d'élèves, à l'école primaire, ne possèdent pas de carte d'identité, tous sont appelés tôt ou tard à en avoir une en leur possession. C'est pourquoi ce document qui, ainsi que son nom l'indique, permet de justifier de son identité, peut faire l'objet d'une étude dans le cadre des activités d'éveil à dominante sociale.

En un premier temps, les enfants recherchent quel intérêt présente cette carte et en quelles occasions elle est utilisée. A maintes reprises, ils ont pu constater qu'elle devait être présentée dans des circonstances précises, à savoir :

- pour le passage de certaines frontières ;
- dans les magasins, lors d'un règlement par chèque ;
- pour le retrait de certains papiers ou documents importants tels que les recommandés ;
- lors d'un contrôle d'identité sur la voie publique, etc.

Elle permet donc à la fois de prouver son identité et d'identifier un individu.

Compte tenu de l'utilisation qui en est faite, les élèves recherchent et étudient, en un second temps, les diverses informations qu'elle donne. Ces informations sont de deux ordres : les premières, très générales, sont d'ordre administratif ; les secondes ont un caractère particulier, elles concernent le possesseur de la carte.

Chacun des renseignements fournis nécessite une explication ou des indications complémentaires. Ainsi, il convient d'expliquer ce qu'est la République française, une préfecture, un préfet de police, un timbre fiscal. Ces éclaircissements sont l'occasion d'étudier, sur le plan politique et historique (et de façon plus ou moins longue ou détaillée), les différents régimes qui se sont succédé en France, d'acquérir certaines connaissances en instruction civique et d'approcher, avec la définition du fisc, quelques notions d'économie.

Les élèves établissent ensuite la liste des différentes indications qui déterminent l'identité d'un individu. Ces éléments d'identification sont les suivants :

- un numéro précédé de deux lettres, qui diffère pour chaque carte ;
- le nom (nom de jeune fille, généralement suivi de celui de son époux, pour la femme mariée) ;
- le ou les prénoms tels qu'ils figurent dans l'ordre sur l'état civil ;
- la date et le lieu de naissance ;
- la nationalité (terme qui est à définir) ;
- des renseignements d'ordre physique (taille et signes particuliers) ;
- l'adresse ;
- la signature du titulaire ;
- sa photographie (tête nue, de face) ;
- l'empreinte de son index gauche.

Pour cette dernière indication, l'instituteur propose d'observer à la loupe diverses empreintes digitales. Leur examen révèle le caractère unique de chacune d'elles et il suffira d'évoquer certains films policiers pour que les enfants comprennent le rôle qu'elles jouent.

Enfin, le maître attire l'attention des élèves sur les nombreux tampons (dont le tampon sec sur la photographie) qui permettent d'authentifier le document.

Reste alors à rechercher les conditions d'utilisation de la carte d'identité (pour quelle raison n'est-elle valable que dix ans ?) et la façon dont on peut se la procurer. Après enquête à la mairie ou au commissariat de police, les enfants sont amenés à étudier les différentes pièces d'état civil à fournir (extraits d'actes de naissance et de mariage, livret de famille, fiche d'état civil).

Pour couronner ce travail, chaque élève établit ensuite sur une fiche cartonnée sa propre carte d'identité.

Claire Méral

Important Editeur Parisien

recherche pour ses différentes collections

manuscrits inédits de romans, poésies, essais, théâtre.
Les ouvrages retenus feront l'objet
d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adressez manuscrit et C.V.
à la Pensée Universelle
4, rue Charlemagne, 75004 Paris
Tél. 887.08.21.



Conditions d'édition fixées
par contrat. Notre contrat habituel
est défini par l'article 49
de la loi du 11 mars 1957
sur la propriété littéraire.

du côté des petits

Suzy Cohen
L'école des bébés

Editions sociales, 1979, 224 p.

L'auteur, conseiller général des Hauts-de-Seine, est spécialisée dans l'action en faveur de la petite enfance. L'ouvrage qu'elle publie aujourd'hui, sous un titre insuffisamment explicite, est fort bien construit et documenté. Suzy Cohen débute par une étude socio-historique qui met facilement à jour les carences de notre équipement sur le plan des crèches. A cet axe diachronique succède une coupe en synchronie, puis une étude psycho-éducative sur les crèches, montrant pour quelles raisons celles-ci ne sauraient être que des « garderies » mais possèdent un rôle important sur le plan de la formation des tout-petits, rôle que la littérature gouvernementale masque constamment pour excuser le manque constant de crédits. Tout l'ouvrage est illustré d'exemples et de statistiques, toujours accompagnés de leurs références précises.

Ce livre, très argumenté, plaide en faveur d'une cause dont il permet de mieux connaître les enjeux, les lacunes et l'effort à faire. Les parents, éducateurs et responsables de collectivités liront avec intérêt et profit ce dossier des enfants sans crèche !

L'encyclopédie de l'enfant de 0 à 6 ans

Editions Elina (114, Champs-Élysées, 75008 Paris), 1979, 608 p., ill.

Ce gros ouvrage, comme ceux qui ont paru antérieurement dans la collection « Les encyclopédies pratiques » est le fruit d'une collaboration entre de nombreux spécialistes de l'enfance. Son plan est simple et rigoureux : d'une part, il envisage l'enfant au cours de son évolution durant la période circonscrite ; de l'autre, il traite à part, dans quatre chapitres spéciaux, les sujets sui-

vants : les maladies et les accidents ; les apprentissages préscolaires ; l'enfant et la loi ; et enfin, les grands noms de l'éducation, avec quelques références de lectures à leurs propos.

Très à jour et très détaillé, cet ouvrage est susceptible de rendre d'innombrables services aux parents, aux jardinières d'enfants, aux maîtresses d'écoles maternelles, etc. Son ambition de répondre aux innombrables questions, dans tous les domaines, que suscite le fait d'avoir à élever ou à s'occuper d'un enfant de cette tranche d'âge, est fort louable.

Cette encyclopédie est donc à recommander vivement. Regrettons que l'index ne prenne en compte que les termes premiers et ait oublié les « renvois » qui auraient permis une consultation plus aisée. Mais cela ne diminue en rien la valeur de l'information et ne fait que souligner la carence quasi générale des ouvrages français en matière d'indexation.

Liliane Lurçat

L'activité graphique à l'école maternelle

ESF, coll. « Sciences de l'éducation », 1979, 152 p.

Aucun de nos lecteurs n'ignore l'importance des travaux que l'auteur poursuit depuis vingt-cinq années à propos des enfants de trois à six ans. Liliane Lurçat expose, dans ce dernier ouvrage récemment paru, le résultat de ses recherches en ce qui concerne l'activité graphique, mode privilégié d'expression à ce niveau.

De l'apparition de « l'homme-têtard » jusqu'à la maîtrise complète des formes et de l'espace, condition indispensable à l'apprentissage de l'écriture, c'est toute l'évolution du graphisme qui se trouve retracée ici avec compétence, rigueur et clarté. Chaque chapitre est émaillé de nombreux exemples et d'illustrations

extraites des dossiers de recherche de l'auteur. Les buts semblent évidents. D'une part, montrer l'importance du graphisme à l'école maternelle ; souligner qu'il est le produit d'une maturation plus ou moins longue suivant les individus, ce qui veut dire que tous les enfants sont différents, différence ne signifiant nullement inégalité. De l'autre, préserver, entretenir, accroître le potentiel d'ardeur et le capital d'audace créatrice chez l'enfant.

Ouvrage important, riche, salubre, dont la lecture sera éminemment profitable aux enseignants des écoles maternelles, aux psychologues et aux parents.

Jean-Pierre Pourtois

Comment les mères enseignent à leur enfant (5-6 ans)

PUF, coll. « Pédagogie d'aujourd'hui », 1979, 248 p.

Cet ouvrage est le fruit d'une recherche universitaire qui s'était donné pour buts de dégager la nature et d'estimer l'importance d'un enseignement familial qui, ainsi que l'écrivait Osterrieth, « initie aux activités et aux problèmes fondamentaux, d'une manière directe et concrète ».

L'auteur décrit, analyse et apprécie l'impact que des facteurs tels que les comportements d'enseignement de la mère, ses attitudes éducatives, sa personnalité, ses capacités intellectuelles, le milieu socio-éducatif auquel elle appartient, peuvent avoir sur le développement de l'enfant et son adaptation scolaire. L'analyse, en particulier, révèle que ce « métier de parents » qui n'est écrit ni appris nulle part, est de première importance : à travers le développement de l'enfant, l'éducation familiale engage quelque 84 % de la variance des résultats scolaires observés à la fin du cours préparatoire.

Rigoureuse et originale cette recherche débouche sur des propositions et orientations nouvelles qui font actuellement l'objet d'essais contrôlés.

Pierre Ferran

CRDP et CDDP

■ Le CRDP de Lille (B.P. 3399, 59018 Lille Cedex) vient de réaliser, dans le cadre d'une opération multi-médias, des documents de tout premier intérêt sur le thème de l'industrie. **La mine et les mineurs en 1900**, c'est d'abord un dossier pédagogique de 68 pages retraçant l'existence de ces hommes, de ces familles, dans leurs modes de vie et leurs conditions de travail. Ce premier document renvoie à un dossier documentaire (518 pages, ill.) dans lequel un grand nombre de textes témoignent des mutations qui se sont effectuées dans le Bassin depuis la naissance de l'industrie. Une cassette, enregistrée par l'équipe audiovisuelle de l'EN de Douai, contient une interview d'Henri Martel (dont il sera question à la fin du dossier pédagogique), le premier mineur élu au Parlement à la faveur du Front populaire. Enfin, une pochette de 15 diapositives servira à visualiser certains faits rapportés dans les dossiers. L'ensemble est d'une qualité remarquable. Son utilisation sera très diverse, mais toujours fructueuse, suivant les niveaux d'âge et les activités en cours dans les classes.

■ **Le Pays noir vu par Emile Zola et Jules Mousseron** (CRDP de Lille, 1979-174 p., ill.) peut être considéré comme un prolongement de l'ensemble que nous venons de signaler. C'est le résultat d'un travail dû à une équipe d'instituteurs dans le cadre d'un stage de formation continue consacré à l'étude des patrimoines locaux (Cf. la circulaire ministérielle du 29 mars 1976). Ce dossier réunit différentes contributions sur la vie du mineur : travail, divertissements, grève de 1884 à Anzin, etc., montrant qu'une attitude active et critique face au passé est la seule façon d'éviter une banale « épinalerie » et de replacer les faits dans leur diversité et leur authenticité.

■ Le CRDP de Dijon (Centre universitaire de Montmuzard, B.P. 490, 21013 Dijon Cedex) publie une réalisation effectuée avec le concours du CDDP de Mâcon : **Un bassin houiller : Blanzky-Montceau-les-Mines**. A une série de 24 diapositives, est adjoind un fascicule illustré conçu pour leur exploitation. Les buts pédagogiques sont divers, mais c'est d'abord et surtout un bon exemple d'approche d'un milieu local. Ensuite, comme le note l'IPR V. Chagny qui a préfacé ce travail, cette étude devrait être l'occasion



d'amener les élèves à acquérir une solide méthode : « Localiser, observer, décrire, rechercher les explications... » Cet ensemble permettra parfaitement d'initier les élèves à cette méthodologie.

■ Le CRDP de Lyon (47, rue Philippe-de-Lassalle, 69316 Lyon Cedex 1) vient de faire paraître un ensemble de 40 diapositives commentées : **Le Moyen Age à Lyon et dans la région lyonnaise**. Pour chaque vue, divers renseignements sont fournis sur le lieu ou le bâtiment reproduits. Un résumé de l'histoire générale de la région introduit le dossier. L'ensemble est complété par des croquis, des plans et un lexique.

■ Réalisée par l'Association régionale des professeurs d'histoire et de géographie de l'académie de Besançon, voici une brochure accompagnée de 24 diapositives consacrées à **Préhistoire et Antiquité de la Franche-Comté** (CRDP de Besançon, B.P. 1153, 25003 Besançon Cedex). Les textes et les illustrations s'allient pour retracer les étapes de la vie humaine dans cette région, du Paléo-

publient

lithique jusqu'à la période du Haut-Empire. L'intérêt de cette production est incontestable.

■ Il convient de signaler que, complétant la brochure précédente, le CRDP de Besançon a également publié une série de 24 diapositives sur **Vesontio : Besançon romaine**, avec une brochure de commentaires.

■ Le CRDP de Reims (B.P. 387, 51063 Reims Cedex), après avoir traité, dans des fascicules précédents, des caricatures et des médailles, vient de réaliser une brochure accompagnée de vues sur **Les sceaux, témoins de l'histoire** : 18 sceaux, reproduits sur diapositives, ont été sélectionnés en raison de leur rareté et de leur beauté ; ils datent du XIII^e et du XIV^e siècles. Le fascicule qui accompagne les vues fournit les renseignements complémentaires indispensables pour une bonne utilisation pédagogique de ces documents reproduisant des objets chargés de sens autrefois et si peu familiers de nos jours que leur seule trace actuelle est, peut-être, que le ministre de la Justice conserve aussi le titre de garde des Sceaux.

■ Toujours sous la même forme — série de diapositives et livret documentaire, qui est une constante des productions présentées ici — voici : **L'Archéodrome**, récemment publié par le CRDP de Dijon (adresse ci-dessus). Qu'est-ce que l'« Archéodrome » ? Une vaste réalisation conçue pour montrer au grand public l'évolution de la civilisation en Bourgogne, depuis la Préhistoire jusqu'à la période gallo-romaine. Elle est installée sur l'aire de repos de l'Autoroute A6 « Beaune-Tilly », c'est-à-dire au sein d'un site extrêmement fréquenté. L'Archéodrome doit permettre à tous ceux qui le visitent d'effectuer un bond de 35 000 années en arrière pour remonter le fil du temps par grandes étapes. La brochure et les 24 diapositives insistent sur les phases les plus importantes de l'évolution humaine. Il s'agit là d'un document qui, au-delà de son caractère régional, s'adresse en fait à tous les jeunes parce qu'il présente un intérêt exceptionnel.

■ Le CRDP de Dijon présente également 24 diapositives avec un livret informatif illustré de 70 pages, sur le thème : **L'art**

contemporain en Bourgogne dans les établissements d'enseignement. On sait que la procédure dite des « 1 % » a permis ces dernières années de doter de nombreux établissements scolaires d'œuvres artistiques représentatives de notre époque. Ici, à travers l'intérêt d'un recensement régional, on ne peut manquer de souligner l'importance de cette publication qui témoigne des formes très diverses de la plastique contemporaine et rassemble les noms les plus connus d'artistes du XX^e siècle, depuis le Roumain Hajdu jusqu'au Français Pignon. Souhaitons que cette initiative soit suivie par d'autres CRDP.

■ Le CDDP de la Gironde (75, cours d'Alsace-Lorraine, 33075 Bordeaux Cedex) a réalisé un dossier d'information scolaire intitulé **5 P.O.S. dans la C.U.B.** Force est d'avoir recours au « Lex-Sigle » contenu dans le dossier pour apprendre que les P.O.S. sont des « Plans d'occupation des sols » (on trouvera les 5 cartes les concernant à l'intérieur du dossier) et que la C.U.B., ou « Communauté urbaine de Bordeaux », est un « établissement public intercommunal » regroupant 27 communes de l'agglomération bordelaise. On aurait grand tort de penser que ce dossier ne saurait intéresser que maîtres et élèves de la région concernée. Certes, ceux-ci seront privilégiés par rapport aux autres en fonction d'un vécu, de sorties, de demandes de renseignements à l'Agence d'urbanisme, etc. Mais, au niveau du projet d'aménagement, on peut avancer que ce dossier permet de véhiculer des idées adaptables, d'exploiter des volontés nouvelles, de permettre ailleurs une réflexion en fonction d'autres sites, d'autres spécificités... Sans vouloir être aussi ambitieux disons que l'exploitation de ce dossier, avec le concours du professeur de géographie (et d'autres), la manipulation des cartes, la reconnaissance des différentes zones, la visualisation commentée des 30 diapositives, tout cela débouche sur des activités nombreuses et riches : initiation des enfants à l'évolution concertée d'un plan intercommunal ; sensibilisation au cadre de vie, à l'aménagement des sols, au devenir d'une cité ; réflexion sur les fonctions nécessaires à la vie sociale d'une grande agglomération et, partant, sur les formes d'équipements souhaitables. Ce riche ensemble documentaire, qui ne cède tout son sens qu'après attention et effort, conduit peu à peu les jeunes à concevoir d'une autre façon l'espace et différemment la responsabilité que nous avons sur lui.

Pierre Ferran

conférences

■ **Au Louvre des antiquaires**, un cycle de conférences sur les objets d'art aura lieu le jeudi à 16 heures :

- le 15 novembre, causerie sur la faïence ;
- le 7 février, les potiers d'étain et leurs œuvres ;
- le 6 mars, porcelaine de la Compagnie des Indes ;
- le 24 avril, le siège anglais ;
- le 29 mai, le nucléaire au service de l'art.

Droit d'entrée : 10 F. Pour renseignements complémentaires : Le Louvre des antiquaires (Cercle des antiquaires, 1^{er} étage), 2, place du Palais-Royal, 75001 Paris. Tél. : 297-27-20.

journées d'étude

■ **Sur le thème « Activités actuelles en musicothérapie »**, la section française de la Société internationale pour l'éducation musicale (ISME) organise à Dijon les 16 et 17 novembre deux journées d'information au cours desquelles les thèmes suivants seront traités : la percussion au service de la musicothérapie ; recherches de musicothérapie active avec des enfants déficients en instituts médicaux éducatifs ; aperçu des techniques et des associations techniques en musicothérapie ; sonothérapie appliquée — connaissance de la voix ; la transmission orale et ses impacts bénéfiques ; formation et préparation des soignants à la musicothérapie. L'hébergement se fera au Centre de rencontres internationales. Prix en pension complète : 55 F (pour une chambre à deux lits). Droit d'inscription : membre de l'ISME : 55 F ; non-membre : 70 F. Pour renseignements complémentaires et inscriptions : Mme Jacqueline Ameller, 82, rue du 22-Septembre, 92400 Courbevoie. Tél. : 333-22-10.

■ **La bande dessinée.** Sur ce thème, la Guilde des dessinateurs flamands organise une journée d'étude, à l'intention des bibliothécaires, le 24 novembre à Turnhout, en Belgique. Cette journée sera animée notamment par M. Manderveld, de Turnhout, et par J.-C. Faur de la Bibliothèque municipale de Marseille. Différents aspects du problème seront examinés : sélection, acquisition, catalogue, mobilier, reliure, etc. Seront également proposés plusieurs diaporamas sonorisés : l'art de Maurice Tillieux dans **Gil Jourdan** ; une lecture de **Tintin** ; les trois premières

planches de **L'étoile mystérieuse** ; Louvain 78 : la jeune B.D. flamande. Une partie récréative permettra de rencontrer de nombreux dessinateurs et la Guilde remettra officiellement le premier prix « Stripgids » à Karel Biddeloo, auteur, avec **Bakelandt**, d'une série historique très documentée sur les guerres de la Révolution en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Pour tous renseignements : Jan Smet, Meirgoerenstraat 63, B 2300 Turnhout, Belgique.

stages

■ **La Fédération des œuvres laïques (FOL) de Paris propose différents stages pour 1979-1980 :**

• **Opérateurs-projectionnistes** : initiation les 27 et 28 octobre, 10 et 11 novembre, 1^{er} et 2 décembre, 15 et 16 décembre (participation aux frais : 200 F) ; perfectionnement les 23 et 24 février (participation : 120 F).

• **Photographie noir et blanc** : ateliers d'initiation, douze séances de 18 h 30 à 21 heures (n'importe quel jour). Participation aux frais : 350 F.

• **Reportage** : une semaine en 1979-1980 (la date n'est pas encore précisée). Participation aux frais : 380 F.

• **Photographie couleur** : une semaine, du 11 au 15 février. Participation aux frais : 380 F.

Pour tous renseignements : Fédération des œuvres laïques, 12, rue de la Victoire, 75441 Paris Cedex 09. Tél. 526-12-30.

■ **Connaissance des milieux.** Organisé par l'Union française des centres de vacances et de loisirs, ce stage s'adresse en priorité aux candidats au CAPASE, mais également à toute personne intéressée par les activités socio-culturelles. Il consistera en une initiation et un approfondissement de l'étude des milieux (méthodes d'observation, enquête, analyse et exploitation) et à ses incidences sur la pratique professionnelle. Il se déroulera, du 12 au 18 novembre, à la station biologique de l'université de Rennes à Paimpont et avec la participation des chercheurs de la station. Pour tous renseignements : UFCV, Direction Ouest, 16, rue de la Santé, 35100 Rennes. Tél. : (99) 79-26-56.

■ **Expression théâtrale.** Ce stage, d'une durée de cinquante heures, est organisé par la troupe professionnelle du Théâtre de la Gronde. Agréé Jeunesse et Sports

au titre de la formation d'animateurs CAPASE, il se déroulera du 19 au 24 novembre à la Maison des loisirs et de la culture du Pré-Saint-Gervais. Son objectif est l'expérimentation active (atelier-crédation) des bases techniques du jeu de comédien et des possibilités de l'outil théâtral comme moyen d'expression des individus et groupes non professionnels. Il s'adresse à toute personne, débutante ou non, intéressée par l'application de ces possibilités, notamment avec une activité militante ou d'animation. Pour tous renseignements et inscriptions : Théâtre de la Gronde, 36, avenue Henri-Barbusse, 94200 Ivry. Tél. : 678-13-19.

COURS

■ **Les cours de langue bretonne reprennent au lycée Jean-Baptiste-Say** (11 bis, rue d'Auteuil, 75016 Paris. Tél. 288-01-14), seul établissement parisien offrant cet enseignement. Ouverts à tous ceux qui souhaitent apprendre à parler, lire et écrire cette langue, ces cours — qui préparent à l'épreuve de breton au baccalauréat — se répartissent ainsi :

- niveau I : débutants ;
 - niveau II : destiné à ceux qui ont déjà une base de connaissance. Possibilité de suivre un stage de pratique de la langue (huit jours à la ferme en février) ;
 - niveau III : perfectionnement des connaissances. Possibilité de stage de pratique de la langue en Bretagne.
- Horaires prévus : niveau I, le mardi de 17 h 15 à 19 h 15 ; niveau II, le lundi de 17 h 15 à 19 h 15 ; niveau III, le vendredi de 18 à 20 heures. Pour tous renseignements s'adresser au lycée J.-B. Say.

exposition

■ **Sciences dans la ville** à la Maison de la Culture d'Amiens, du 27 octobre au 25 novembre. Cette exposition, organisée par l'Université de Picardie, présentera au public des travaux de recherches des enseignants-chercheurs de cette Université, sur quatre grands thèmes : « L'Homme » (les parlers picards ; études médiévales ; la recherche archéologique), « Cadre de vie et environnement » (l'Atlas de Picardie ; la télédétection ; la paléontologie évolutive ; la mission permanente du CNRS en Afghanistan), « Vie et santé » (le rein ; le cœur ; le système nerveux ; étude du retard de croissance intra-utérine), « Matière » (la reproduction des

végétaux supérieurs ; croissance et reproduction chez les invertébrés anthropodes ; recherche sur la physico-chimie de l'atmosphère ; le réarrangement du squelette carboné dans le système cyclopentyle ; la catalyse homogène en chimie organique ; la chimie des matériaux ; photographie dynamique). Cette manifestation répond à une double démarche : d'un côté, présenter sur des panneaux des études en cours ; d'un autre côté, offrir au public un certain nombre de manipulations et de démonstrations d'appareils qui seront transférés des laboratoires de recherche aux salles de la Maison de la culture (microscope électronique, appareil de résonance magnétique nucléaire, rein artificiel, etc.). Un certain nombre de montages audiovisuels permettront de proposer une animation permanente aux visiteurs et notamment aux élèves des établissements scolaires. De nombreuses conférences-débats et des tables rondes auront lieu, certaines faisant appel aux enseignants de l'Université de Picardie et les autres à des conférenciers extérieurs de grande renommée : le professeur Kastler, prix Nobel, et les professeurs Schwarzenberg, Meyer et Jacquard. Pour tous renseignements et programme complet : Michel Figlarz (responsable scientifique), bureau de la Recherche, 33, rue Saint-Leu, 80039 Amiens (tél. : (22) 92-34-54) ou Daniel Couapel, service de presse de l'Université (tél. : (22) 95-13-14), ou Anne Laurent, service de presse de la Maison de la culture (tél. : (22) 34-54).

■ **Une histoire d'enfants** au musée des Enfants (14, avenue de New York, Paris 16^e) jusqu'au 31 décembre (tous les jours sauf le lundi, de 10 heures à 17 h 45). Dans un espace de 700 m², le peintre argentin Danilo Romero a réalisé une exposition-environnement comportant des falaises, une chute d'eau, un lac, une forêt, un village... toute une ambiance sauvage et poétique qui évoque la région où il est né. Les enfants y évoluent, pouvant utiliser à leur guise les matériaux naturels qui les environnent (feuilles mortes, branches sèches, glaise, etc.) : éveiller en eux la naissance du sentiment de la forme esthétique est le but de cette manifestation qui s'appuie sur le livre de Danilo Romero, précisément intitulé **Une histoire d'enfants**, dans lequel est raconté cet éveil à travers des dessins faits sur des falaises dans un milieu abrupt et hostile. **Une animation gratuite peut être demandée sur rendez-vous** en téléphonant à Lisa Brisson, uniquement le mercredi, au 723-61-27.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastlé, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adells.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Raphaëlle Lorr, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blas, André Caudron, Odile Cimettière, Paul Julf, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracie, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.

grand concours de l'éducation

question subsidiaire "abracadabra"

En vue de départager les ex æquo éventuels, nous vous invitons à vous soumettre à une épreuve subsidiaire. Celle-ci est facultative et n'intervient donc pas dans le décompte total des points. Mais si deux ou plusieurs concurrents se trouvent classés ex æquo sans qu'aucun d'eux ait répondu à cette épreuve, il sera procédé, pour les classer, à un tirage au sort.

L'épreuve subsidiaire consiste dans la rédaction d'un récit qui n'utilise que des mots comportant la seule voyelle « a ». Toutefois la présence d'un ou de plusieurs « e » est tolérée si ceux-ci ne sont pas prononcés : ainsi dans la phrase : « Papa mangea sa tarte à l'ananas ».

Bien entendu ce récit devra être cohérent d'un bout à l'autre. Le gagnant sera celui qui aura employé le plus grand nombre de « a ». En cas de nouvelle égalité, ce sera celui qui aura utilisé le plus grand nombre de mots de cinq syllabes et plus, puis de quatre, puis de trois. Sauf pour les mots outils (articles, pronoms, prépositions, conjonctions), les mots (noms, adjectifs, verbes, adverbes), ne devront pas être utilisés plus de quatre fois. Les noms propres ne doivent pas excéder le nombre des noms communs. Tout texte qui ne sera pas conforme à ces règles sera éliminé d'office.

Et maintenant à vos plumes ! Place à l'art abracadabra !

Ainsi que l'annonçait le règlement de ce Concours (publié dans notre n° 385), tous les bulletins-réponses (même s'ils sont incomplets) sont à envoyer groupés dans une seule enveloppe, par lettre non recommandée.

Date limite des envois : 17 novembre 1979

En cas de grève des PTT, ce délai sera repoussé de trois jours après la reprise de l'activité postale.

Si vous ne nous avez pas encore adressé votre bulletin d'inscription (figurant dans le n° 386), faites-le assez rapidement, de manière que nous puissions établir votre dossier avant l'arrivée de vos réponses.

Pour la question subsidiaire, l'encombrement de votre texte ne pouvant être fixé d'avance, vous pouvez exceptionnellement l'écrire sur papier libre, à condition d'y faire figurer, après les avoir découpées ici, les deux mentions ci-dessous.



bulletin-réponse/question subsidiaire

NOM du concurrent

1 LIVRE
3 DISQUES

pratique pédagogique

chanter, danser

Yvette Denis / Jean Naty-Boyer



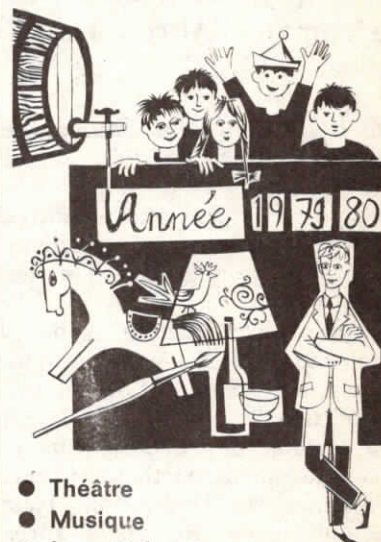
Armand Colin/Bourrelier

Pour les enfants de 6 à 12 ans, six chansons, évoquant divers pays, toutes simples, mais suffisamment longues pour permettre de multiples inventions : jeux mimés ou dansés, bruitages. Des indications précises permettent aux enseignants d'organiser jeux et évolutions, en fonction du support mélodique ou rythmique.

1 livre illustré avec 3 disques (P.P. n° 25)

en vente en librairie

armand colin - bourrelier



- Théâtre
- Musique
- Jeux et jouets
- Articles pour fêtes
- Activités manuelles

Catalogues gratuits sur demande



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

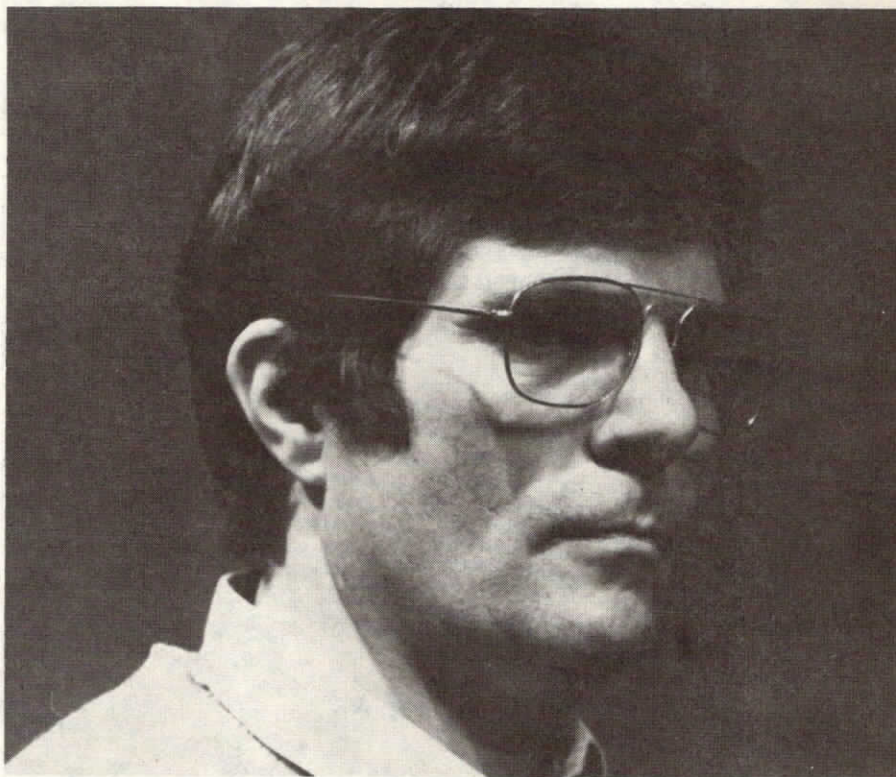
TEL. (74) 65-04-30

Jarry dans l'œil d'Averty

28 août 1979.

Un studio
des Buttes-Chaumont.
Jean-Christophe Averty
finit de mixer

Le Surmâle
qu'il vient d'adapter
du roman d'Alfred Jarry...



● *Quels souvenirs avez-vous gardé de votre séjour à l'IDHEC ?*

J'ai passé le concours d'entrée en 1948. Je suis arrivé treizième sur douze. On m'a pris par raccroc.

J'ai donc fait l'IDHEC sous la férule d'un certain nombre d'individus, dont Stelio Lorenzi qui m'a foutu à la porte avant la fin de la seconde année parce que je n'acceptais pas de participer à tous les arcanes de l'opération Tour Eiffel qui consistait, étage après étage, à gravir les échelons de la célébrité idhecienne. On tournait des petits bouts de films avec une caméra sans pellicule et on prenait des photos à côté de la caméra. C'était assez lamentable. Mais j'ai appris à faire des découpages. Je vis encore sur cet enseignement.

● *Vous avez été ensuite assistant metteur en scène. Quel enseignement avez-vous tiré de cette période ?*

J'ai fait un peu d'assistantat au cinéma et puis en 1952, grâce à un marchand de pneus que connaissait mon père, je suis entré à la télévision. Je suis resté assistant metteur en scène de 1950 à 1958. Pendant huit ans, j'ai regardé ce que faisaient les autres et ce qu'ils faisaient ne me plaisait guère. Je croyais qu'on pouvait faire autre chose que du faux cinéma à la télévision. Malheureusement, on continue à en faire et je n'aurai été qu'un passage. Il y a très peu de gens de ma génération qui ont essayé de faire de la télévision autre chose que du faux cinéma. Ceux qui avaient du talent en sont partis et ont fait du vrai cinéma. Les autres ont accepté leur sort de réalisateurs d'une télévision larvaire, c'est-à-dire qu'ils ont continué à faire du théâtre et du cinéma à la télévision. Certains sont même devenus célèbres dans cet art. Ils ont eu raison puisque la raison du plus grand nombre est toujours la meilleure. Il est prouvé que la télé-

vision qu'on voit et qu'on verra est une télévision qui n'a rien à voir avec ce qu'elle aurait dû être, c'est-à-dire l'électronique.

● *A quelle émission devez-vous vos premiers émois de réalisateur ?*

A une émission pour enfants, *Martin et Martine*. Pendant trois ans, j'ai filmé des petites marionnettes. Il y avait un chien, Tabac, manipulé par Maurice Garrel, qui n'a pas arrêté de dire « merrdrre » à tout moment. Il ne savait dire que cela, et pendant trois ans, personne ne s'en est jamais aperçu. C'était complètement dément.

● *Comment êtes-vous devenu Averty ?*

En 1961, j'ai commencé à en avoir un peu marre. Je voyais arriver ma trente-troisième année, l'âge du Christ. C'est l'âge grave. On se dit « Ou bien je ne serai qu'un nom dans un annuaire télé-

phonique, ou bien je serai autre chose ». En ce temps-là, j'ai eu la chance de rencontrer Mme Michèle Arnaud, issue, comme moi, du germanopratinisme bon teint des années 45-60, et en rade de réalisateur. J'ai fait des variétés qui étaient déjà différentes de celles que faisaient les autres, j'ai mis sur l'antenne les premières chansons de Vian, de Dabadie, j'ai rencontré Dirk Sanders. Et puis, en 1963, il y a eu *Les raisins verts* qui, en dix secondes, m'ont fait un nom.

● *Grâce au bébé à la moulinette ?*

Oui. Et, en 1965, j'ai fait *Ubu Roi*, qui a été la première chose importante de ma vie.

● *Quand avez-vous découvert Jarry ?*

En 1941, à treize ans, en lisant *Ubu Roi* que j'ai pressenti être quelque chose de génial. J'ai découvert Jarry quand il faut le découvrir, quand on est un enfant, quand on est un potache. Jarry était un potache qui lisait couramment le grec et le latin, chose que je ne faisais pas, à l'âge de quatorze ans. Jarry fait partie des rares hommes qui restent enfants toute leur vie, jusqu'à en mourir. Seuls les gens qui préservent leur enfance ont des choses intéressantes à dire. Et on les punit toute leur vie comme des enfants.

● *Avez-vous l'impression d'être resté un enfant ?*

Oui... Mais un vieil enfant, un peu fatigué.

● *A quoi tient, pour vous, l'importance de Jarry ?*

A la révision complète de deux mille ans de culture et à la mise en boîte, par la pataphysique, de toutes les sciences passées et à venir. La pataphysique étant la science des solutions imaginaires, le champ des investigations est

vaste. Jarry est pour moi le plus grand homme du monde.

● *Vous avez donc mis en scène « Ubu Roi » en 1965...*

Ubu Roi est la pièce la plus importante qui ait été écrite, parce que c'est une bouffonnerie de tous les spectacles shakespeariens, hugoliens, raciniens, molièresques, bref, un résumé de tout. J'en ai fait le découpage en 1949, lorsque j'étais à l'IDHEC et je l'ai tourné en 1965. J'ai mis seize ans à tourner *Ubu Roi*, mais je l'ai tourné en 1965 exactement comme je l'avais découpé en 1949. J'ai lu la préface de Jarry à *Ubu*, un des textes les plus importants qui soient en ce qui concerne la mise en scène moderne, quoi qu'on en dise. C'est un texte bien plus important que ceux de Copeau ou d'Artaud, mais personne n'en parle jamais. Et puis j'ai lu des œuvres de Marinetti, le futuriste, qui a écrit en 1912 un texte capital sur les variétés et le music-hall. Donc mes sources sont, quant à la mise en scène dramatique, à Jarry et, quant à la mise en scène de variétés, à Marinetti, tout ceci, bien entendu, retranscrit par une vision électronique que seules me permettaient les petites machines des studios des Buttes-Chaumont dont personne ne se servait.

● *Qu'est-ce qui vous a donné envie d'adapter « Le surmâle » ?*

Le surmâle, c'est le roman du record, plutôt d'un double record, sportif et érotique. Mais l'anecdote n'est que ce qu'elle est. Jarry ne fait l'apologie de la force et de la fornication que pour mieux les dénoncer. En fait *Le surmâle*, c'est la révolte contre le créateur — Jarry avait lu Lautréamont et le combat qui fut mené contre ce dieu qui est un porc —, c'est la révolte contre le système vital qui consiste à accepter d'être celui qui mange et sera mangé. Bref, c'est la preuve, par $a + b$, de l'absur-

dité et de l'inutilité de notre présence sur terre, c'est le refus de vivre sous toutes ses formes. Ce n'est en tout cas un roman ni érotique ni pornographique. Et dans ce que j'en ai fait, vous ne verrez ni phallus, ni vagin, ni pénétration imbécile. C'est visible par tous les enfants.

● *Comment avez-vous évité justement une représentation qui aurait pu facilement tomber dans la pornographie ?*

J'ai fait semblant de croire — et il l'a fait — que M. Marcel Duchamp avait lu Jarry et que l'œuvre de Marcel Duchamp, dans son intégralité, était une représentation systématique et plastique de l'œuvre d'Alfred Jarry. C'est un à-priorisme qui peut paraître osé et qui n'apparaîtra pas au premier venu. L'œuvre de Marcel Duchamp est une œuvre érotique qui ne se montre pas, car seuls les grossiers esprits et les marchands de soupe ont besoin de s'exprimer en montrant les choses. *Le surmâle* par Averty est donc une lecture d'Alfred Jarry à travers les prismes déformants ou non de Marcel Duchamp.

● *Quels sont vos projets ?*

J'ai des projets légers : une émission avec Jean Sablon, que j'ai souhaitée et voulue, une autre avec Trenet, la réalisation en novembre ou décembre d'*Ubu Cocu* dont j'ai terminé l'adaptation, et peut-être un show avec Montand.

● *Pensez-vous avoir réalisé toutes vos ambitions en ce qui concerne votre métier ?*

Pratiquement toutes. J'ai essayé de faire à la télévision ce que je n'avais pas vu au cinéma et ce qui n'avait été vu nulle part ailleurs. J'ai accompli systématiquement tout ce que j'avais envie de faire depuis que j'ai décidé à l'âge de dix-huit ans d'être metteur en

hiatus

scène. Mais avec de petits moyens, toujours en dépit et contre les gens et avec plus ou moins de bonheur parce que, malheureusement, je n'ai ni le génie ni les moyens de Fellini, et je n'ai pas pu tromper mon monde comme Welles, si bien que je n'ai pas réussi à m'accomplir complètement. Mais je voulais faire *Chantecler*, je l'ai fait. Je voulais faire *Impressions d'Afrique*, je l'ai fait. Je voulais faire *Le beau ténébreux*, je l'ai fait. Je voulais faire *Le songe d'une nuit d'été*, la seule pièce de Shakespeare qui ait un quelconque intérêt parce qu'elle n'est pas de lui, je l'ai fait. Et puis j'ai tourné les Jarry. J'ai tourné *Le surmâle* et, à la fin de l'année, j'aurai fait les trois *Ubu*.

J'ai toujours eu un peu de chance. Comme Elisa qui, son enfant dans ses bras, traverse le Mississippi gelé en sautant de bloc en bloc pour fuir l'esclavage, j'ai toujours réussi à retomber sur un cube de glace flottant qui m'entraînait un peu plus loin. Jusqu'à maintenant du moins, car il devient de plus en plus difficile de vendre sa salade quand on veut faire différent dans ce pays et à la télévision. Peut-être me suis-je trompé de média...

- Vous avez eu l'occasion de faire du cinéma...

Oui, mais j'ai toujours refusé car je récuse la sanction de l'argent. J'ai vécu dans un sanctuaire — il faut bien le dire — le sanctuaire de l'ORTF, qui protégeait les travaux comme les miens, même si ces travaux n'étaient pas tous méritoires.

- Si, à l'heure actuelle, vous aviez absolument tous les moyens de le faire, quel est le rêve que vous réaliserez ?

Une biographie démente de Lautréamont à travers son Maldoror.

Propos recueillis par
Raphaëlle Lorr

IRREMEDIABLEMENT la littérature reste un domaine à part de la création. Entre toutes les formes de l'art et l'écriture, subsiste un irréductible hiatus. Pour toutes on est prêt à sacrifier au privilège de la nouveauté. Surprise, incompréhension, hermétisme, nul ne se sent tenu, devant une œuvre picturale contemporaine, d'en apprécier forcément le sens et l'esthétique : le « qu'est-ce que ça veut dire ? » du néophyte ne jette pas nécessairement le discrédit, pas même le ridicule, sur celui qui le profère. La peinture, c'est bien connu, c'est le domaine des peintres (comme aussi, mais à un moindre degré, la musique est celui des musiciens), créateurs de génie — ou incompris — qui n'ont de compte à rendre à personne.

En littérature il en irait tout autrement ; les écrivains travaillent avec des mots, domaine commun de tout un chacun, patrimoine collectif s'il en est. Aussi bien, qu'un écrivain use de mots et se rende « incompréhensible », soit on lui témoigne un respect excessif soit on le néglige. Au fond, qu'un peintre ne soit pas « populaire » c'est acceptable, tandis qu'un écrivain se doit d'être accessible au plus grand nombre. Lui, a des comptes à rendre. C'est pourquoi, sans doute, toute une part de la littérature d'aujourd'hui est méprisée, ignorée, à moins que — juste (?) retour des choses — elle ne terrorise ceux auxquels elle échappe.

Les collections *TXT* et *Gramma*, par exemple, qu'édite Christian Bourgois, sont de cette sorte : des textes y sont publiés qui, vus de loin, partagent le même hermétisme. Dans *Gramma* se rencontrent des auteurs qui ne savent se résoudre à organiser leur écriture en livre, mais qui ne peuvent se résoudre à ne pas écrire. Entre théorie et et fiction, leur travail n'est que la trace de ce déchirement, comme une adolescence qui refuse de franchir le pas. Inquiétude, ironie amère, désabusée avant même que d'avoir « fait ses preuves ». En témoignent les deux derniers ouvrages parus : *L'écriture de peu* d'Emmanuel Loi et *Décharges* de Gérard Arseguel où l'on peut lire cette prière :

SAINT ANTOINE DE
PADOUE
VOUS QUI FAITES
TROUVER TOUT
FAITES-MOI TROUVER
CE QUE JE CHERCHE

Les auteurs de *TXT* n'en sont plus là : ils ont décidé de faire la peau aux mots, avec humour souvent, avec rage toujours. Prigent, Verheggen nous ont donné des textes décapants — pas toujours convaincants car le jeu sur les mots y tourne trop souvent au jeu de mots : facilité. Valère Novarina, lui, a arrêté de traiter la langue comme Durkheim affirmait qu'il fallait le faire des faits sociaux : la langue est une chose ! Peu importe son sens, son contenu, il faut la prendre et la malaxer, la triturer jusqu'à la rendre autre. Tout dépend du début de l'entreprise puisque « gare à comme-on place son premier pied, c'est la nature qui fait tout le reste ! » *Le babil des classes dangereuses* n'était pas triste, *La lutte des morts* vire franchement au délire : de la langue française, Valère Novarina a fait un objet de stupeur et de fascination absolument non-identifiable : la dernière née des langues étrangères. Lire son texte, pour un Français, ce serait comme regarder sa propre image et, malgré de vagues ressemblances, ne pas s'y reconnaître !

Revenons au début : Novarina écrit comme peint Francis Bacon. Francis Bacon est encensé par la critique ; musées, galeries, particuliers se disputent son œuvre. Mais une toile de Bacon vaut des centaines de milliers de dollars, le livre de Novarina quelques dizaines de francs... Profitons-en !

Jean-Pierre Vélis

CINEMA

le regard de l'aventure

C'est de Suisse que nous vient un des films les plus charmants de cette rentrée, *Les petites fugues* d'Yves Yersin. Film en forme de chronique : celle d'une ferme vaudoise où vivent le père, la mère, le grand fils, la grande fille (mère célibataire) et son petit garçon, le « saisonnier » italien Luigi, et Pipe. Pipe y a été valet depuis trente ans : il pourrait prendre sa retraite, mais il préfère rester là, parce qu'il a ses habitudes et qu'il fait partie du décor et de la famille. Et voilà que, la soixantaine venue, il réalise un rêve : il s'achète un vélomoteur, se lance sur les routes du voisinage et découvre une nature qu'il connaissait mal, des aventures qu'il ne soupçonnait pas... A l'occasion d'un



Michel Robin

moto-cross auquel il assiste en spectateur enthousiaste, il gagne un appareil de photo. Autre série de découvertes : à confronter les êtres ou les choses et l'image qu'il en fixe (y compris la sienne), il revient sur bien des idées préconçues, notamment sur sa vision du Cervin qui ne résiste pas à une visite du sommet en hélicoptère — une folie qu'il se paye, avant d'en commettre quelques autres. Mais l'admirable c'est que son exemple est contagieux ; il dérange l'ordre établi, les habitudes paresseuses, les timidités et les routines : toute la famille se transforme, chacun osant faire ce qu'il voulait faire.

Autour de cette trame, et de ce personnage admirablement composé

par Michel Robin, Yves Yersin a déroulé la fresque nonchalante de son film, qui faiblit un peu vers la fin — quelques longueurs, des complaisances — mais qui, pour l'essentiel, est d'une justesse, d'une saveur, d'un humour de grande qualité ; et la leçon qu'il nous offre d'une révolte sans éclat mais en profondeur, où l'on change la vie en changeant de regard, mérite d'être méditée. Allez voir *Les petites fugues* : c'est du cinéma comme on en voit trop peu.

des journalistes étaient là...

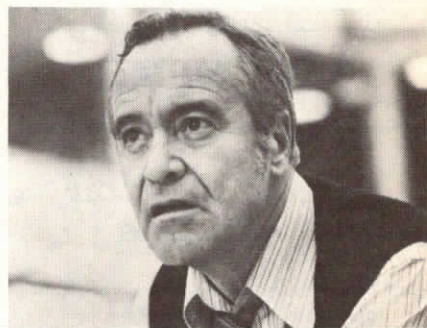
Le syndrome chinois, film qui valut à Jack Lemmon le prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes, en mai dernier, était précédé d'une réputation flatteuse, due en partie à l'actualité : quelques jours après sa sortie aux USA, l'incident de la centrale atomique de Harrisburg semblait porter dans la réalité le drame imaginaire raconté par James Bridges.

Le syndrome chinois, c'est en effet la mise à nu du cœur d'un réacteur dont le système de refroidissement s'est arrêté : la conséquence théorique, c'est que cette masse en fusion traverse l'acier et le béton de ses enveloppes, s'enfonce dans la terre et la transperce de part en part — jusqu'en Chine, si la réaction part de Californie.

On ne va pas jusque-là dans le film de James Brigs, mais on frôle la catastrophe ; l'impact du film sur le public ne vient pas de visions apocalyptiques mais d'une série de suspenses habilement ménagés, tantôt « techniques » (lorsqu'on se demande si la centrale va, oui ou non, être détruite), tantôt purement dramatiques — lorsqu'on s'inquiète sur le sort des journalistes ou des techniciens menacés de mort parce qu'ils en savent trop et qu'ils compromettent d'immenses magouilles financières. Sur ce plan de l'intérêt dramatique, comme sur celui de l'interprétation (Jack Lemmon, Jane Fonda, Michael Douglas : éblouissants), du montage, du mouvement, bref de l'efficacité, il n'y a que des éloges à faire au *Syndrome chinois*. C'est du beau travail, sans une faiblesse, sans un temps mort.

Quand au fond du problème, le film va-t-il apporter des lumières neuves aux partisans ou aux adversaires du nucléaire ? Je n'en ai pas l'impression. Bien entendu, on ne saurait lui reprocher d'avoir laissé de côté, sauf par quelques allusions verbales, la question du traitement des déchets, celle de la prolifération des bombes atomiques, ou celle de la pollution thermique des rivières. Ce qu'il traite, c'est uniquement le danger de « surchauffe » d'une centrale nucléo-électrique. Mais sur ce point précis, que nous dit-il ?

Des choses que nous connaissons depuis longtemps, à savoir que, lorsqu'on laisse des réalisations scientifiques et techniques compliquées, et potentiellement dangereuses, aux mains de gougnaflers et d'industriels véreux, on court un risque. C'est évident ; mais c'est aussi vrai des avions qui perdent leurs portes ou leurs réacteurs que des piles atomiques qui perdent leur eau de refroidissement. Ceci aussi : qu'autour du nucléaire (pour ou contre) il y a tout un grouillement d'intérêts, de mar-



Jack Lemmon

chandages, d'affirmations sans contrôle et de manipulations de naïfs ; et, bien entendu, que plus les intérêts en jeu sont des intérêts *privés*, moins il y a de scrupules. C'est ainsi qu'aux USA — et c'est un aspect assez effrayant du film — les grandes entreprises n'hésitent pas à engager des tueurs pour « supprimer » les révélations qui pourraient les gêner... Nous n'en sommes pas encore tout à fait là ; mais l'américanisme étant à la mode, soyons vigilants.

J'ai omis de signaler (mais il n'est pas trop tard) l'habileté qui consiste à présenter une bonne part du film comme un reportage de télévision qui, heureuse coïncidence, se trouve sur place au moment des premiers incidents à la centrale atomique.



Geneviève Page et Hermine Karagheuz
dans « Les larmes amères de Petra von Kant »

Cela permet au début une présentation très naturelle du problème, et par la suite une illustration du rôle et des pouvoirs de la « presse de l'image » dans le monde moderne ; quelques exemples, aussi, des puissances qui s'ingénient à la museler.

Au total, un film riche et passionnant. A ne pas manquer.

E. F.

THEATRE

passion, pouvoir et solitude

Les larmes amères de Petra von Kant
de Rainer Werner Fassbinder
Théâtre national de Chaillot, salle Gémier
jusqu'au 10 novembre

Créée au mois d'avril dernier à Amiens, dans une mise en scène de Dominique Quéhec, directeur de la Maison de la culture, cette pièce de Fassbinder — dont lui-même a fait un film d'une grande beauté — est une pièce sans homme : six femmes interprètent un drame de la communication dans un simulacre conduit jusqu'au paroxysme des passions féminines qui se heurtent à des rapports définis d'avance de pouvoir et de soumission. Relations sado-masochistes dont Fassbinder montre qu'elles sont déterminées par l'origine sociale (prolétariat, bourgeoisie) et par la recherche d'une domination de l'autre.

Petra von Kant, seule dans son

ennui et sa marginalité dorée, avec sa servante qui n'a pas la parole, veut sortir de son rôle de créatrice de modèles. Elle rencontre Karine que lui présente son amie Sidonie et qui veut bien accepter provisoirement cet amour à la fois égocentrique et pathétique. Puis les rapports s'enveniment, Petra ivre libère tout un langage interdit d'amour et de haine ; et cette crise presque hystérique, devient sur scène (avec Geneviève Page) un grand moment de violence et de cruauté théâtrales, tandis que les scènes sont ponctuées par la musique de *L'Orphée* de Gluck (« La descente aux enfers ») et la voix de Ray Charles que Petra écoute comme un souvenir de jeunesse. Autre moment émouvant : celui de la rencontre de Petra et de sa fille qui veut, elle aussi, découvrir la liberté. Mais Petra, ayant lézardé les bonnes consciences des autres, reste finalement seule. Avec Marlène, la belle et trop lointaine Anne Wiazemsky (la *Chinoise* de Godard) qui cesse, dans le propos de Quéhec, d'être la spectatrice omni-présente d'une parodie de psychodrame et qui, dans l'ombre de Petra, glisse furtivement devant les miroirs du très beau décor de Yannis Kokkos, dessine et sert à boire.

Les larmes amères, dit Dominique Quéhec, « c'est d'abord pour moi, une très grande pièce sur l'amour... Ce thème de l'amour se développe jusqu'à sa conséquence absolue : Dieu ». Connotation éthique que n'avait pas prévue Fassbinder qui voulait surtout révéler les rapports maître-esclave et les artifices d'une société. « *Misère de l'homme sans Dieu* », aurait dit Pascal.

P. R.

festival

un autre cinéma

Dans l'article qu'il consacrait au cinéma québécois, « La mémoire collective du Québec » (n° 394 du 27 septembre dernier), Jacques Chevallier annonçait le Festival de Lille.

Il en rend compte ici, en parlant plus particulièrement des films documentaires.

QUESTION : qu'y a-t-il de commun entre *Une minute de vérité* du réalisateur polonais A. Warchat (durée : quatre-vingt-dix-sept secondes) et *Paul Jaccobs and the nuclear gang* des Américains Jack Willis et Saul Landau (durée : une heure vingt minutes) ? Rien apparemment : le premier utilise une image, la voue à l'abstraction et au signe ; le second accumule les documents visuels et sonores dans le cadre d'une enquête sur la manière dont ont été dissimulés les effets sur l'homme des essais nucléaires effectués dans le Nevada. Pourtant, il s'agit chaque fois de « cinéma » et, curieusement, la fable-express polonaise et l'enquête américaine ont même sujet : le droit à l'information. Les deux films, chacun à sa manière, illustrent bien ce qu'on pourrait appeler le « cinéma d'interpellation », dans la mesure où ce cinéma, qu'il soit documentaire ou de fiction, « interpelle » à la fois la réalité et le spectateur. Cinéma différent en tout cas, au même titre que le cinéma expérimental ou le cinéma d'animation. A côté des produits plus ou moins normalisés du spectacle cinématographique — fût-il le plus ambitieux — on ignore trop

« Dix minutes de plus », film soviétique de G. Frank



qu'un autre cinéma existe, plus varié, plus divers, plus créatif souvent. Pour la troisième fois, le Festival international de Lille vient d'en offrir un panorama étendu, avec quelque cent quarante films et une quarantaine de pays participants.

Des différents genres représentés à Lille — l'animation, la fiction, le documentaire —, c'est celui-ci qui s'y est affirmé avec le plus de vigueur. Du film d'intervention au constat en passant par le reportage ou le portrait, les approches du réel sont diverses, parfois opposées. Description, analyse, polémique... : il y a toujours un peu de tout cela dans les meilleurs documentaires. L'un des grands prix du Festival a été attribué à un court métrage du cinéaste bulgare Christo Kovatchev : le portrait en vingt minutes d'un berger « marginal », hostile aux vétérinaires et aux bureaucrates autant qu'amoureux de ses moutons. Humour, tendresse et vérité : le type même de ces films qu'on regrette de ne plus trouver en « première partie » dans les salles commerciales.

Des prix spéciaux sont allés à *Rencontres*, de Jana Bokova, une cinéaste tchécoslovaque émigrée à

Londres, et au premier film d'un jeune réalisateur espagnol, Carlos Taillefer, *Pour la grâce de Dieu*. Le premier est un essai sur une agence matrimoniale londonienne qui utilise la vidéo pour rapprocher les candidats au mariage. Ce film de portraits est aussi un film sur la solitude et sur la relation de l'homme à son image. Donner à l'autre image de soi, laquelle, comment ? *Rencontres* offre, sur ce plan, un double effet de miroirs... *Pour la grâce de Dieu* est un simple reportage sur la Semaine Sainte à Malaga, mais Carlos Taillefer y introduit une réflexion sur la dénaturation de la fête populaire en même temps que sur l'alliance Eglise-Armée dans une ville où elle joue traditionnellement un rôle important.

Autres mentions : *33 ans après*, un film allemand qui dénonce la résurgence, en RFA, du nazisme, dont les souvenirs (livres, disques, décorations militaires) sont l'objet d'un commerce florissant ; *Vu par le portier de nuit*, qui révèle le fascisme ordinaire dans le portrait d'un portier polonais amateur d'ordre, d'autorité et de répression ; *Un petit morceau de miroir* qui montre, à travers le personnage

d'une adolescente atteinte de scoliose, la vie dans un établissement de cure : un film polonais d'une grande finesse psychologique en même temps qu'un document.

Les enfants ont été souvent présents sur les écrans du Festival. Des films d'animation plaidant pour leurs droits à l'occasion de l'Année internationale — *Pas à pas* de Faith Hubley (USA), *Chaque enfant* d'Eugène Fedorenko (Canada) — mais aussi des documentaires. Des images difficiles à oublier comme celles — filmées à Bombay par Vinod Chapra — de gosses affamés, abandonnés, et qui ouvrent sur la vie des yeux étonnés et inquiets. Ils volent pour (sur)vivre ; on les ramasse dans la rue ; on les enferme dans des institutions où on s'efforce de leur apprendre un métier avant de les renvoyer au... chômage. Autres visages d'enfants, ceux filmés par le réalisateur soviétique G. Frank dans *Dix minutes de plus* : des enfants regardent un spectacle que nous ne voyons pas et la caméra observe leurs visages sur lesquels on peut lire les émotions les plus diverses. La qualité de l'observation va de pair avec une utilisation rigoureuse de la caméra : *Dix minutes de plus* est un film constitué d'un générique et d'un seul plan — de dix minutes !

Autre « présence » des enfants à Lille : un colloque organisé par Gérard Lefèvre, animateur du Comité-manifeste « Pour un cinéma auquel les enfants ont droit ». Il y a été question durant deux matinées de la relation des enfants au film et des tentatives faites pour prolonger, sur le plan commercial, l'action des ciné-clubs pour enfants. Dans le secteur « Art et Essai », une trentaine de salles organisent régulièrement aujourd'hui des séances pour enfants. On souhaite que le mouvement se développe encore et que les distributeurs — jusqu'ici réticents — acceptent de s'intéresser à ces films, auxquels, en effet, les enfants ont droit.

Jacques Chevallier

fiat lux !

L'audiovisuel n'est pas né d'aujourd'hui et l'idée de s'en servir ne doit rien à nos contemporains. Au XIX^e siècle déjà, on avait introduit l'image dans les cours d'adultes, et nombre d'instituteurs dévoués à cette tâche n'hésitaient pas à recourir à l'usage de certains appareils qui nous paraissent un peu archaïques mais qui préfigurent pourtant nos projecteurs de diapositives. Ils trouvaient, en cette technique, le moyen d'une ouverture sur le monde à une époque où la télévision n'avait pas encore modifié le paysage mental de tout un chacun. C'est ce moment d'Histoire, à la saveur souvent de « petite histoire », que Danielle Béranger a étudié et qu'elle nous propose de découvrir aujourd'hui.

Si vous avez l'Électricité, ACHETEZ

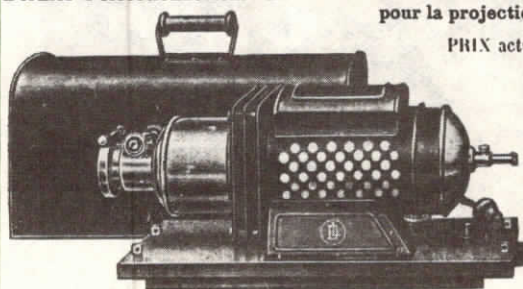
"CYLOR" MODÈLE B

Dernier Perfectionnement fait sur les indications du Syndicat national des Instituteurs pour la projection des vues 8 1/2x10 et formats inférieurs

PRIX actuel. — Cylor "B" avec objectif Petzwal, extra supérieur

375 francs

Demander le dernier prix



DESCRIPTION. — La "Cylor" B emploie des éclairages électriques intenses à bas voltage avec rhéostat additionnel ou des lampes de 110 volts sans rhéostat. La lampe est montée sur un support réglable. Un réflecteur optique, également réglable, permet d'obtenir le maximum d'intensité.

Le condensateur a 115 millimètres. — La lanterne est enfermée dans un coffre en tôle vernie (genre machine à écrire) avec solide poignée pour porter à la main. — L'avant est nickelé.

Le "Cylor" B est toujours livré avec châssis ra-et-cient, réflecteur optique et prise de courant montée sur fil souple et douille à vis. — Prix du rhéostat, 90 francs, des lampes, 10 francs.

Si vous n'avez pas l'Electricité, ACHETEZ

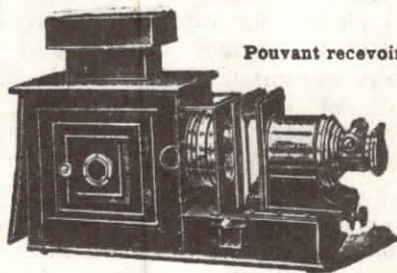
LA "CONGRÈS"

Pouvant recevoir tous les modes d'éclairage en particulier la "MELIUS"

PRIX avec objectif PE extra supérieur. Sans éclairage.

440 francs

Demander le dernier prix



DESCRIPTION. — Corps en tôle, verni noir émaillé. — Avant objectif à coulisse cuivre nickelé, système d'avancement par vis centrale à pas rapide. — Condensateur de 115 m.m., mobile de l'extérieur. — L'avant est entièrement démontable pour expériences et démonstrations diverses.

S'utilise à l'électricité avec un pied miroir, du prix de 65 francs, plus le rhéostat, 90 francs.

La LAMPE MELIUS

à incandescence par l'alcool est en qu'il y a de mieux comme éclairage quand on n'a pas d'électricité. **PRIX. . . . 190 fr.**

Gare la casse. — En hiver, lorsqu'une lanterne a été remise dans un endroit froid, il faut avoir soin, avant de s'en servir, de la réchauffer, car en allumant la lampe les verres se couvriraient de buée. Il faut aussi ne jamais approcher la lampe trop près du condensateur et partir de l'arrière vers l'avant pour mettre au point qui est très voisin de l'ocillon fixé sur les cotés de la lanterne. — Sans cette précaution on risque, par échauffement brusque, de briser la première lentille du condensateur, coût : 18 fr. + port.

NOTE IMPORTANTE. — En achetant une lanterne, il faut toujours indiquer la distance de la lanterne à l'écran et la grandeur de l'image que l'on veut obtenir. — Nous conseillons de ne jamais dépasser deux mètres. — 1 m. 50 < 1 m. 50 est le véritable type du tableau mural.

Les lanternes placées à plus de 6 mètres exigent un allonge.

PRIX. . . . 15 fr.

Dans les Colonies, dans le Bled, dans le Midi de la France, utilisez la LANTERNE SOLAIRE que j'ai utilisée à Beyrouth, plusieurs années à Tlemcen.

C'EST MRRVILLIEUX ! C'EST LE RÊVE !

PRIX complète. . . 385 fr.

La LANTERNE SOLAIRE permet en outre d'effectuer de nombreuses expériences d'optique simple et frappantes. Si on possède déjà un objectif, on peut l'utiliser. Nous diminuons le prix de l'objectif de la lanterne.

NOUS FOURNISSONS à des prix extrêmement bon marché des lentilles sur pied, des petits microscopes à niche, des prismes.

Demandez nos prix de Cinéma et d'Appareils de Photographie

Institutrices ! Instituteurs ! n'achetez aucun appareil sans vous renseigner au préalable au Service de renseignements du Syndicat National des Instituteurs et Instituteurs de France, ECRIAN SCOLAIRE, 75, rue Notre-Dame-de-Nazareth, PARIS (III^e).

C'EST le XIX^e siècle et plus particulièrement la fin du XIX^e, qui vit l'introduction de l'audiovisuel dans l'enseignement.

Bien sûr, l'appareil à projections qui servait à l'époque, la fameuse lanterne magique, avait été inventé en 1643 par le père A. Kircher ; bien sûr, le comte de Paroy en avait déjà décelé toute l'utilité pédagogique et l'avait même conseillé à la reine Marie-Antoinette pour l'éducation du Dauphin. Mais la lanterne magique comme outil pédagogique ne fut véritablement appréciée et introduite dans l'enseignement qu'à la fin du XIX^e.

Remarquons d'ailleurs qu'elle y fit son entrée par la petite porte, qu'elle dut son développement et sa promotion à la campagne de réorganisation des cours d'adultes et à l'impulsion de quelques personnalités comme E. Petit. Les instituteurs y jouèrent un rôle fondamental, que ce soit au sein de sociétés auxquelles ils adhèrent à la première heure ou de façon personnelle.

C'est précisément à l'initiative d'un instituteur, Gustave Serrurier, et grâce à l'esprit d'entreprise d'un délégué cantonal, Henri Jardin, que fut créée au Havre en 1880 la Société pour la propagation de l'enseignement scientifique par les projections lumineuses, dite Société d'enseignement par l'aspect. C'est elle qui, la première, fit appel aux instituteurs adjoints du Havre pour faire office de conférenciers, espérant qu'une fois devenus directeurs d'école dans une petite commune, ils assureraient le rayonnement de la Société et la propagation de ce moyen d'enseignement. Elle prête gratuitement appareil et vues à ceux qui en font la demande et organise même des conférences de démonstration dans les communes voisines.

En 1881, elle obtint de la Ligue de l'enseignement, qui organise elle aussi des conférences, « l'assurance que, toutes les fois que ce sera possible, [cette dernière] utilisera des vues sur verre pour les illustrer ». A partir de ce moment, la Ligue intervient efficacement pour aider

l'instituteur conférencier à utiliser les projections lumineuses.

La Société nationale des conférences populaires, quant à elle, fut créée en 1890 avec l'appui du ministre de l'Instruction publique pour instaurer une littérature spéciale faite de phrases devant être parlées. Elle suscita plus de deux mille vocations de conférenciers parmi les instituteurs, publiant dans son bulletin consignes et recommandations destinées à faciliter l'expression en public, fournissant à ses sociétaires les textes de conférences faites par des personnalités.

Ce n'est que vers 1895 qu'elle se met à conseiller l'utilisation des projections lumineuses même si au début elle n'en voit pas toute la portée didactique, conseillant de montrer à la fin de chaque conférence des vues, même inadaptées au sujet traité.

Voilà donc trois sociétés qui prêtent des appareils ou les font obtenir à des prix réduits à leurs adhérents, qui se mobilisent afin de constituer des collections de vues, en faire des catalogues, les faire circuler, qui donc viennent en aide aux instituteurs conférenciers et les stimulent dans leur ardeur à promouvoir cette nouvelle technique.

Evidemment fallait-il encore pouvoir acheter ces appareils ; seules les initiatives personnelles l'ont permis. C'est l'instituteur qui obtient de la mairie une subvention pour l'achat d'un appareil, c'est lui qui lance des souscriptions, suscite des dons, organise des quêtes.

Ainsi, M. Crouvisier, instituteur à Saint-Baslmont (Vosges), encouragé par l'inspecteur primaire, regroupe quatre communes dans une convention qui fixe les modalités de « roulement d'un appareil scolaire à projections lumineuses ». L'instituteur de Dammartin (Seine-et-Marne), M. Boulay, note, quant à lui, que les instituteurs réunis en conférence pédagogique se sont cotisés pour l'achat d'un appareil.

La première intervention officielle date du 19 octobre 1895. Le ministère de l'Instruction publique décide,

sur proposition de la commission des cours d'adultes, en réponse à un besoin exprimé par les instituteurs, qu'un appareil de projection et un certain nombre de vues seront transmis immédiatement à tous les inspecteurs d'académie : « Les appareils et ces vues affectés à chaque département, placés en dépôt dans les bureaux de l'I.A., sont destinés à être prêtés aux conférenciers sur leur demande. »

Cette décision a pour conséquence la publication, le 30 novembre 1895, d'un avis expliquant le retard pris par les fabricants d'appareils à projections et de vues, ceux-ci ayant dû se consacrer à la commande du ministère.

Ceci n'est pas étranger aux appels lancés à la même époque par la SNCP auprès de ses correspondants.

Le premier de ces appels concerne l'organisation d'un service de prêt mutuel : des catalogues seraient publiés avec les noms et adresses des propriétaires de collections ; ils seraient ensuite adressés aux correspondants de la Société qui se mettraient alors directement en rapport avec eux (les frais de transport restant à charge des emprunteurs, les expéditeurs, eux, ont à se munir pour l'envoi des vues de petites boîtes en bois d'un prix minime).

Le second sollicite le zèle et le dévouement de tous. Suivant le principe que les petits ruisseaux font les grandes rivières, quelques photographies sur verre (8,5 x 10) offertes par chacun constitueront à bref délai une collection considérable et unique une fois centralisée au siège social.

Un catalogue provisoire diffusé début 1896 propose 115 collections — 56 sujets différents — auxquelles s'ajoutent les 80 confiées par le ministère de l'Instruction publique (10 sujets différents).

Ce rapide « historique » d'une partie du sujet nous montre à quel point la période de démarrage a reposé sur des initiatives très souvent personnelles. Une grande partie du corps des instituteurs a été à la base de la création d'un réseau

« audiovisuel » couvrant tout le pays. Pour donner une idée de son importance citons quelques résultats pour l'hiver 1895-1896 :

- la Ligue a cédé 477 lanternes et 6 000 vues, prêté 300 lanternes, 48 000 vues ;
- la Société havraise a prêté 3 548 collections (88 700 vues). Elle possède 119 collections différentes en 1891-1892 qui peuvent exister en plusieurs exemplaires ;
- la SNCP a acheté pour prêter ou céder 399 lanternes et prêté 898 collections de 29 vues.

Sur 61 476 conférences, il y en a eu 14 000 faites avec des projec-

tions lumineuses au cours de ce même hiver, alors qu'en 1894-1895, 10 379 conférences seulement ont eu lieu dont 2 233 avec projections.

Ces quelques données numériques permettent de situer l'importance du phénomène « projections lumineuses ». Elles ne peuvent en aucun cas rendre compte de la totalité du parc audiovisuel de l'époque.

Ne sont pris en considération que les appareils obtenus par l'intermédiaire d'une société ; il serait bien difficile à l'heure actuelle de comptabiliser ceux qui ont pu être achetés à titre personnel directement au fabricant.

une conférence populaire avec projections en 1896

SAMEDI après-midi, dans une petite commune agricole, un instituteur prépare la conférence avec projections, qui aura lieu le soir même.

Le texte, arrivé le matin, lui est fourni par la Société nationale des conférences populaires, à laquelle, il a peu à peu pris l'habitude de s'adresser. Les catalogues proposés lui permettent de faire un choix de textes pouvant s'articuler les uns aux autres ; ainsi, il peut organiser toute sa « saison » de conférences autour d'un ou deux thèmes. Autre avantage : le texte se suffit à lui-même, ne nécessite pas de recherches personnelles toujours longues si l'on veut être paré contre toutes les questions qui peuvent surgir. Les canevas qu'il lui est arrivé de demander à la Ligue (ou à une autre société) ou même qu'il a trouvés dans la *Revue du progrès* demandent une préparation bien trop conséquente. Le temps lui manque et les conférences toutes préparées sont une vraie bénédiction ; Cela lui laisse tout « loisir » de vaquer à ses autres occupations d'ailleurs fort nombreuses : la Société de tir mobilise ses dimanches et les affaires municipales ses soirées ! Enfin, et cela le renforce dans le bien-fondé du choix de son fournisseur, il n'a plus à préparer

ces petites notes qui ne demandent qu'à s'envoler, tomber de la table, qui se noircissent et qui se mélangent à l'instant précis où il passe la vue qu'elles sont censées permettre de commenter.

Toutes ces pensées le ramènent à ses débuts de conférencier, peu après son arrivée dans ce village où son prédécesseur était resté vingt-cinq ans, durant lesquels il avait tenté plusieurs fois d'organiser quelques cours pour les jeunes gens, dont la majorité préférerait aller au cabaret une fois la journée faite. D'où les recommandations qu'il lui avait faites : « *Dans cette commune, le degré d'instruction est faible, les gens peu désireux de s'instruire, la routine si bien installée que les efforts d'un conférencier, fût-il un professeur d'Université, ne parviendraient nullement à convaincre les auditeurs (du moins ceux qui se présenteraient). Croyez-moi, pour amener et retenir les jeunes gens de nos campagnes, nous devons avant tout leur procurer des avantages immédiats ; sans doute les conférences pourront-elles être faites avec quelque utilité lorsque l'esprit de notre jeunesse rurale sera plus ouvert, mais il faut encore attendre.* »

Quelques années étaient passées

et, peu à peu, l'esprit changeait. Des informations lui avaient été fournies par des collègues, par son inspecteur, dans *Le petit provincial*, journal des instituteurs : toutes annonçaient le renouveau des cours et conférences. Il y avait cru et s'était lancé suivant les conseils des pionniers. L'acquisition d'un appareil Moltoni avait été une « première » dans la commune ; l'opinion s'intéressait à ce que l'on pouvait en faire.

Patiemment, il organisait de temps à autre une petite séance de projections pour ses élèves, passant des vues qu'il commandait à la Société havraise ou à la Ligue, peu importait au début qu'elles ne fussent directement en rapport avec la leçon ! Puis il les réserva à ses anciens élèves et, lorsque le sujet s'y prêtait, il les autorisait à amener leurs familles. C'est ainsi qu'il avait pu amener les villageois deux fois par mois à l'école, selon le principe « moins on prodigue de projections, plus elles conservent le charme de l'attrait ». Il avait tant craint que, à un succès de curiosité succédât un vide autour du conférencier, qu'il utilisait l'appareil avec une prudente discrétion (qui arrivait même à faire oublier que l'éclairage au pétrole n'était pas suffisant et de plus sentait très mauvais !). Comme il l'avait pensé, les indifférents, les faibles, furent attirés par la nouveauté ; d'abord ils vinrent pour voir la fameuse lanterne puis pour examiner ce qu'elle permettait de voir.

Il n'était pas sûr, en tout cas, que c'était pour l'amour de la science qui l'employait. Mais qu'importe ! Un mouvement vers l'école s'était produit. Il avait failli s'interrompre lorsque, dans un élan vers l'innovation, il avait demandé des conférenciers de Paris. Un professeur d'agriculture avait mis fin à cette expérience qui menaçait de faire disparaître ce public si péniblement rassemblé : les discours et conférences lui avaient été trop étrangers par la forme et le ton, et les sujets bien loin de ses préoccupations actuelles. Même lorsqu'il avait été question de « l'agriculture à travers les âges » le conféren-

cier s'était trouvé démuni devant le peu d'intérêt du public, pourtant composé de cultivateurs ! Il avait donc été obligé de s'instituer « conférencier permanent » et cela non sans une certaine angoisse. « Parler devant des gens que vous côtoyez toute la journée, leur livrer vos hésitations et incertitudes ne se fait pas tout seul. » Enfin laissons tout cela. C'est du passé.

L'appareil est nouveau (il en a coûté 100 F à la municipalité), lui-même commence à avoir une certaine expérience, le public est régulier, et s'il n'atteint pas toute la population, du moins il en touche une partie qui tend à drainer les autres. Et ce soir ils seront une quarantaine encore. Voilà qui le presse à achever ses préparatifs et tout d'abord à réfléchir sur la présentation du texte : « Comment sont logés les Français ».

Il l'a choisi pour faire suite aux autres conférences déjà tenues : « La vie des paysans sous le régime féodal », « L'hygiène physique et morale », « Les habitations bon marché », « Le crédit agricole », « La dépopulation en France », « L'ouvrier autrefois et aujourd'hui ». Le texte qu'il parcourt lui indique que son choix a été bon, la trame est claire : « L'étude de l'habitation est dans une certaine mesure l'étude de la vie même des habitants : « dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es ». Notre maison, et surtout pour l'ouvrier des villes et des champs, est donc plus qu'un miroir, c'est presque un moule, et notre existence lui doit en partie la forme et la direction qu'elle prend »...

Tout à l'heure, il lui faudra insister sur ces quelques lignes. Elles sont importantes... Il y a quinze vues, et le texte indique sans erreur le numéro du cliché correspondant (il vaut toujours mieux vérifier, certains souvenirs lui restent cuisants). Trois pour le paragraphe sur l'orientation des maisons et un sur le choix du matériau. Cette dernière représente un chalet des Alpes : elle va intéresser mes gens de la plaine. Toutes les autres décrivent des maisons types. L'ordre choisi par le texte va

de la plus misérable de toutes, la chaumière de Sologne, à une riche maison du canton d'Avesnes dans le Nord. Sont beaucoup plus développés les commentaires relatifs aux habitations pauvres et rudimentaires, tout cela pour souligner les progrès à accomplir dans les pays arriérés. Il faut mettre l'accent sur la proximité des bêtes et des gens qui, dans certaines régions, devient une cohabitation comme le montre cette terrible vue des Hautes-Alpes. Cela ne manquera pas d'attirer l'attention sur les problèmes d'hygiène et la phrase qui commente et conclut ne laissera pas indifférente mon assistance : « Si ce mode extraordinaire d'hivernage n'est pas la cause du goître et du crétinisme qui de tout temps ont affligé ces montagnes, on peut croire qu'il n'y nuit pas. »

L'esprit de cette conférence est bien dans la ligne des précédentes. Il faut s'engager dans la voie du progrès, modifier des habitudes néfastes à la santé morale et physique. « Epargner pour être propriétaire est une attitude générale chez nos paysans qui préférèrent payer des intérêts à un bailleur de fonds, à une banque, que d'avoir à payer un loyer ou un fermage à un propriétaire foncier (y a-t-il là résurgence de vieilles rancunes héréditaires contre les servitudes féodales ?). Et c'est un des traits caractéristiques de notre organisation sociale que de satisfaire si complètement cette passion extrême de nos paysans. » Voilà qui est une bonne conclusion.

Ayant souligné les passages qui lui semblent importants, l'instituteur se demande s'il est opportun d'enquêter pour remplir le questionnaire joint au texte. Il est à renvoyer au directeur de la Monnaie et porte sur les conditions de l'habitat. Mais si les premières questions sont descriptives et reprennent dans les grandes lignes le plan de la conférence : orientation des maisons, localisation, composition intérieure, matériaux utilisés..., celles relatives à leur coût ou à leur rapport lui semblent assez indiscrettes et il se pourrait bien qu'un mauvais esprit le mette dans

l'embarras ! Ce ne sont pas les croquis demandés qui lui poseront le plus de difficultés, au besoin il fera des photographies. Mais tout de même... l'allusion à l'impôt des portes et fenêtres « qui paraît condamné à disparaître » lui donne à réfléchir sur les buts de cette enquête et ne le convainc pas. Quant à dire si les maisons sont utilisées en même temps à d'autres usages... de plus en plus indiscret. Il craint de s'attirer des remarques sur sa curiosité. Enfin, il faut bien faire ce qui est demandé !

Ses soucis relatifs au texte étant écartés et l'heure ayant tourné, l'instituteur prépare la salle, obstrue les fenêtres et tend l'écran ; les bancs sont ordonnés, il ne reste plus qu'à vérifier si rien d'important n'a été oublié. Les déclarations à la mairie sont faites, les personnes influentes ont été invitées par écrit, les enfants de l'école ont transmis à leurs parents l'heure de la séance. L'avis est affiché sur la place et ce matin il a été tambouriné. Notification en a été faite par le journal local.

L'adjoint arrive et se place près de la porte, de façon à engager quelques hésitants à entrer, ses arguments sont de bon aloi : « conférence gratuite, personnes des deux sexes et de tous âges admises ».

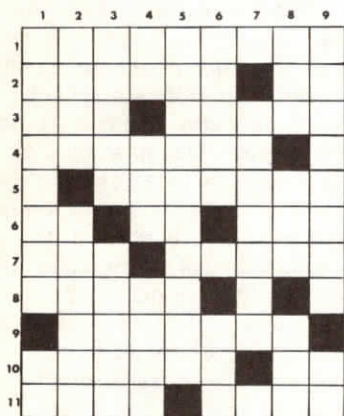
Tout est prêt, l'expérience déjà acquise pourvoiera aux inévitables incidents. Peu à peu la salle s'est remplie... Quarante personnes ont pris place.

« Mesdames, Messieurs,
» Je vous lirai ce soir une conférence rédigée par le comité de la Société nationale des conférences populaires. Je vous rappelle une fois encore que c'est grâce à elle que se tiennent nos séances mensuelles. Par l'envoi de ses textes, et maintenant de ses vues, elle contribue au développement de l'instruction, à notre perfectionnement [...].

» Cette conférence, intitulée « Comment sont logés les Français », reprend l'introduction de M. de Foville, directeur des Monnaies, à l'ouvrage sur les conditions de l'habitation en France... »

Danielle Béranger

problème 330



Horizontalement. 1 - Avant de pouvoir en emplir son sac, il faut d'abord le coudre. 2 - Fait sauter une gigue - Aire liquide à base d'oxygène. 3 - L'Odéon l'est à Athènes et l'Athénée à Paris - Politicien turc. 4 - Cabine d'essayage pour les vestes électro-rales. 5 - Qualifie un plexus ne devant rien à Henry Miller. 6 - Suit Kessel au pays de Maeterlinck - Personnel - Ennemi des moutons de Panurge. 7 - Lentilles ingurgitées en ruminant - Lac de Dalécarlie. 8 - Manquée. 9 - Manipulant l'osier à pleines mains pour avoir de nouveaux fonds. 10 - Devenu trop mûr - Préposition. 11 - Rivière du Congo - Plus haute sur le livret du musicien que sur celui du cancre.

Verticalement. 1 - Imiter Donald - Qui l'a fait le referra. 2 - Négligé - Puits de science ou charlatan. 3 - Antigone s'y mesura avec Lysimaque - Bas-bleu à l'époque des sans-culottes. 4 - Ancré - Part de gâteau - Elle peut s'exécuter à l'œil et pour des prunes. 5 - Défloraison d'une belle plante dans un coin sombre. 6 - Libère les boyaux quand il crève - Il a plusieurs ponts, mais son Pont est unique. 7 - Massif du limousin. 8 - Lectrice abonnée aux revues de mots croisés - Il est parfois grippé quand sa gorge est prise - Ustensile de laboratoire. 9 - Ils peuvent après avoir avalé un gros navet, déglus-ter quelques petits fous - Négation.

solution du problème 329

Horizontalement. 1 - Spectacle. 2 - Colle - Hep. 3 - Aléa - Ravi. 4 - Rigidité. 5 - Acariâtre. 6 - Bénigne. 7 - Cent - Fa. 8 - Emeri - Ail. 9 - Su - Etabli. 10 - En - Emues. 11 - Grossiste.

Verticalement. 1 - Scarabées. 2 - Police - Muer. 3 - Élégance - No. 4 - Clairière. 5 - Te - Dignités. 6 - Riant - Ami. 7 - Chatte - Abus. 8 - Lever - Filet. 9 - Epi - Egalise.

à la table

De la technique à la simplicité. Nous sommes en tournoi et la donne ci-dessous va de table en table.

♠	1062	♠	V94
♥	107	♥	9653
♦	V103	♦	986
♣	ARD73	♣	ADV84
♥	V2	♠	85
♦	RD54	♥	ARD84
♣	73	♦	A72
		♣	R106

Tous sont vulnérables, Sud est donneur et, aux trois premières tables que nous allons décrire, Sud parvient à 4 ♥ après des enchères sensiblement identiques, telles que : Sud : 1 ♥ — Ouest : 1 ♠ — Nord : 2 ♣ — Sud : 3 ♥ — Nord : 4 ♥. Il reçoit l'entame ♠ A, suivie de ♠ R et de ♠ D coupée en Sud.

• 1^{re} Table : Selon une routine mal étudiée, Sud joue trois fois atout en espérant les épuiser, sans tenir compte que la probabilité de répartition 3-3 n'est que de 35,5% alors que celle de 4-2 est de 48,5% mais en espérant ainsi faire 11 levées (5 ♥, 5 ♣ et le ♦ A). Dans sa déception de voir Est accrocher avec le 9 d'atout quatrième, il se jette alors à l'eau en essayant de défiler ses ♣, ce qui ne réussirait que si Est en détenait quatre (28%). Mais Est coupe le quatrième et Sud perd encore un ♦.

• 2^e Table : Un Sud bon technicien ne commet pas cette imprudence et trouve la solution originale de donner son 8 d'atout à la quatrième levée, sous sa tierce majeure ! Il reste ainsi un atout au mort interdisant en particulier le retour ♠ et, quoi que renvoie Ouest, Sud fait le reste.

• 3^e Table : Un Sud, de force modeste, commence comme à la première table, mais dans la presque certitude que Est n'a plus de ♠, il continue en lui donnant tout simplement son 8 d'atout. Aucun retour n'empêche Sud de gagner.

Remarque. L'intérêt de cette donne n'est pas épuisé. Voyons encore deux tables.

• 4^e Table : Pensant, comme nous venons de le voir, que Sud va gagner son contrat, Ouest espère, en bonne probabilité, que sa force à ♦ va lui permettre de ne perdre que 2 ♥, 2 ♣ et 1 ♦, au contrat de 4 ♠ pour deux levées contrées. 500 points pour N-S au lieu de 620, la défense est bonne. Mais la vue du mort le glace. Réflexion. Décision. Il a trouvé une ligne de jeu gagnante pour peu que les atouts soient 3-2, le 10 en Nord et les ♦ partagés, l'As en Sud. Probabilité excellente. Nord entame ♥ pour l'As de Sud suivi du Roi et de la Dame. Ouest coupe de l'As, prend son ♠ 7 du 9 qui reste maître. ♦ laissé passer et pris du Roi. ♠ 3 pris du 10. A nouveau ♦ pris au mieux de l'As pour le

retour ♥ coupé du Roi. La ♠ D fait tomber le dernier atout. Deux ♦ maîtres. 500 points.

Mais tout n'est pas dit ! Voyons le plus simple, le plus difficile sans doute puisque cela ne fut ainsi joué qu'à une seule table, et le résultat le plus inattendu après ce qui vient d'être dit.

• 5^e Table : Sud doit perdre ! Ouest doit en effet assurer une défense décisive déduite de tous les renseignements qu'il possède après la première levée. Tout d'abord, à la vue du mort, il est clair que Sud a le ♣ R, sinon il n'aurait pas dit 3 ♥ sur les 2 ♣ de Nord. La seule « force » que Est peut avoir est quatre atouts et il suffit qu'ils soient faits par le 9 pour qu'il fasse une levée à l'atout. Ensuite son jeu du ♠ 4 sur l'As montre qu'il a trois ♠, donc que Sud n'en a que deux et, sûr de faire déjà trois levées, il est urgent de s'en libérer une quatrième à ♦ en jouant le ♦ R à la troisième levée plutôt que de faire couper Sud à ♠.

mort inversé

La technique du mort inversé est certainement la moins visible au début d'un contrat parmi les plus classiques.

♠	R109	♠	842
♥	R73	♥	75
♦	A5	♦	DV9
♣	96542	♣	ADV765
♠	3	♥	AD104
♥	V972	♦	R2
♦	1087643	♣	8
♣	DV		

Sud joue 6 ♠ et reçoit l'entame de la ♣ D suivie du ♣ V coupé. Sud doit faire le reste. Comment, à ne voir que le mort ? Le problème réside dans les ♥. S'ils sont 3-3, il n'y a qu'à pousser les cartes. Il faut jouer pour gagner même s'ils sont 4-2.

Le plus simple serait alors de trouver les atouts 2-2, ce qui permettrait de couper un ♥. Ou bien, s'ils sont 3-1 que les ♥ longs soient dans la main de celui qui a trois atouts. Or la solution du mort inversé ne tient compte d'aucune hypothèse sur aucune répartition :

♣ V coupé. Atout vers le 9. ♣ coupé du Valet. Atout vers le 10 ♣ coupé pour

♠	R	♠	8
♥	R73	♥	85
♦	A5	♦	DV9
♣	9	♣	A
♠	—		
♥	V972		
♦	1087		
♣	—		
	♠	♠	A
	♥	♥	AD104
	♦	♦	R2
	♣	♣	—

arriver à la position ci-dessus. Montée au mort pour couper le dernier ♣. Dernière montée au mort pour faire tomber le dernier atout adverse en défaussant le ♥ perdant.

échanges et recherches

CONDITIONS D'INSERTION

- 19.60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

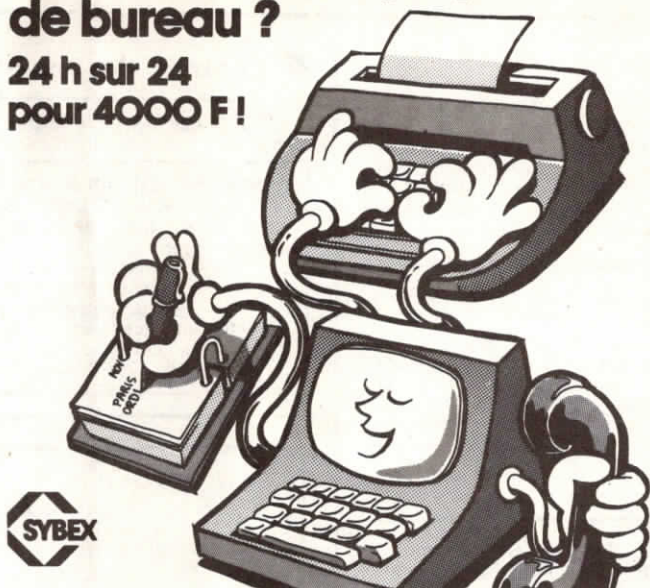
location (offres)

- 38-Le Périer 950 m, ski piste fond, villa tt cft 6 pers., 3 ch., gar., Noël 1 080 F/sem., 1 850/2 sem., fév. A, B 1 450, Pâq. 29-3 à 5-4 1 250. Blanchet, 11, bd Mal-Joffre, Grenoble.
- 05-Puy-Saint-Vincent, ski, coll. I. studio 4 pers., sur piste, sem. fév. A ou C 1 150 F, vac. Pâq. 900/sem. Tél. (90) 32-16-48.
- 04-Praloup-les-Molanés 1 500 m, ski, studio 4 pers., ttes pér., pl.-pied, tt cft, pl. Sud. près télé-siège, 1 000 F/sem., 1 800 F/quinz (vacances), autres périodes 700 F/sem. Tél. (90) 58-20-43.
- Malbuisson-Jura, bel apt 2 pers., ski, patinage. Cassoret, 74, Tour Verlaine, 62000 Arras.
- Courchevel, 2 pces, print. A. Tél. (47) 28-40-34.
- Saint-Tropez centre, part. I. beau studio, cuis., s.d.b., w.-c., tt cft, tél., 1 200 F/ms. Tél. (94) 73-05-73 ou écr. P.A. n° 774.
- Antibes, F2 nf mblé, déc., janv., fév., mars, 1 100 F/ms ch. compr., 100 m mer, gar. Tél. (54) 81-41-83 ou écr. P.A. n° 775.
- 64-Pyr.-Gourette 1 400 m, studio 4-6 pers., tt cft, s/pistes, Noël, Carnaval, Pâques. Ecr. Saint Paul, coll., 47500 Fumel.
- 05-Orcières-Serre-Eyraud 1 500 m chalet F5 + F3, tt cft, vue, calme, forêt, ski s/place (piste-fond), ttes pér. et sais. P.A. n° 776.
- Alpe Huez, ski, sol., studio 4 pers., Sud, 100 m pistes, loc. quinz., vac., saison, Noël 2 200, fév. A, B, 1 200 F. Ecr. Houllier, 53, crs Saint-André, 38800 Pt-de-Claix. Tél. (74) 98-11-11.
- Hte-Savoie - Praz-de-Lys, 4 studios tt cft 5 pers., pd pistes fond et alpin, libres du 29/3 au 5/4/80. Ecr. Legoux, Les Câbles, 50470 La Glacière. Tél. (33) 43-09-83.
- 05-Merlette, F3 6 pers., hiv.-été, sem., quinz., ms. Roussel, 6, prom. Cervantes, 30000 Nîmes. Tél. (66) 23-03-01.
- Ht-Doubs, mblé F3/F4 ds villa camp., ttes pér. Cl. Brutillot, lycée, rue de Doubs, 25300 Pontarlier. Tél. (81) 39-09-91.

(Suite page 36.)

votre nouvel employé de bureau ?

24 h sur 24
pour 4000 F !



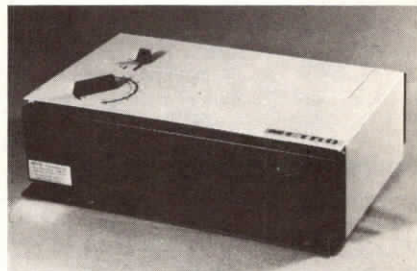
venez le choisir à **PARIS ORDINATEURS**
le festival des microordinateurs individuels & professionnels
VEN & SAM 23-24 NOVEMBRE MAISON DE LA CHIMIE rue ST DOMINIQUE PARIS 7E
Pour tous renseignements,
SYBEX - 18, RUE PLANCHAT - 75020 PARIS - TÉL. 370.32.75

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

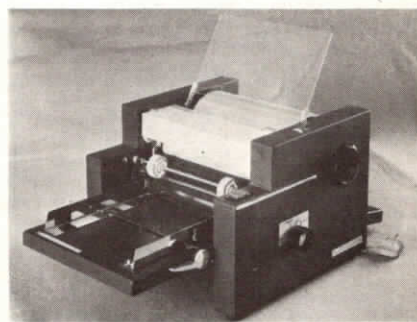
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électriques de grand rendement : 80 copies minute, humidification 100 % automatique par rouleaux, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format : 225 x 375 mm.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 625 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

- Antibes, part. l. 3 p. mblées tt cft, vues except. mer, mont. Ecr. P.A. n° 777.
- 05-Orcières-Merlette, ski, appts 3-4-5 pers. Noël, fév., Pâq. Ecr. Decarli F., 7 C. cité de Bonne, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.

ventes

- Vds 1 ha bois colline ds le Var, près riv., px 15 000 F. Ecr. P.A. n° 778.
- 78-Yvelines, 30' Paris Montp., ds rés. calme mais. contemp. 73, 100 m², 5 pces : r.d.c. (s.à.m., cuis., w.-c.), 1^{er} ét. (4 ch., dche, s.d.b., palier), jard. 50 m², gar., parquet chêne nf, près éc., comm., gare. Px : 310 000 F. Urgent. Tél. 050-13-95.

achats

- Ach. comptant 4/5 pces Nice centre ville avec ou sans travaux imm. ancien, cft, libre ou occupé. Ecr. P.A. n° 779.

hôtels - pensions

- En montagne, la Balme de Rencurel 38680, calme, repos, site pittor., 10 km Villard-de-Lans, prox. téléski, **HOTEL DE LA BOURNE**, cft., cuis. soignée, vac. d'hiv. 70 à 75 F net + boisson, arrangt famille. Tél. 14.
- Albiez le Vieux-Savoie, enneigt de déc. à mai, 1 500 à 2 100 m alt., chalet-hôtel **LA MAISON BLANCHE** reçoit tte année classes et séj. neige, classes vertes, gpes enf., jeunes adultes, assoc., comités d'entreprises, 3^e âge. Ecr. **L'ORANGE BLEUE**, 2, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.

automobiles - caravanning

- Vds 104 GL6 blanche, 9 ms. Hugoniot, Dung, 25200. Tél. (81) 96-76-00.
- Vds 305 GR ivoire, 3 900 km. Collot, 15, r. d'Escources, 25600 Vx-Charmont. (81) 94-19-34.
- Vds nov. 305 SR beige métal., 9 ms, 10 000 km. Tuscher. Tél. (81) 96-67-27.

correspondance scolaire

- CM2 15 f. 15 g. ch. corr. voy. poss. Ecr. éc., 26, rue Jean-Macé, 72100 Le Mans.
- CM1-22 él. ch. corr. rayon de 400 km, voy. envisageable. CM1 B. Bloomfield, éc., 4 bis, rue Lemaistre, 76600 Le Havre.
- 16 CE1 mx ch. corr. Ecr. Mme Maumus, éc. mx 2, 32220 Lombez.
- Ec. rur. CM1-16 él., CM2-16 él. ch. corr. éc. équiv. en mont. ou 20 km mer ou rég. Centre Ouest. Ec. de Rouvres-en-Plaine, 21110 Genlis.
- Mise en relation de classes ttes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours

• ORGANISME DE SEJOURS LINGUISTIQUES à l'étranger recherche membres de l'enseignement bien introduits dans milieu scolaire, **ayant téléphone**, pour travail à temps partiel au niveau régional (**toutes régions**). Bons honoraires. Pour tout renseignement : LEC, 52, rue de Londres, 75008 Paris.

centres de vacances

- CPC initiat. ski gde expér. libre Noël. Chauvière, rue Vincent, 79230 Aiffres.

CENTRE DE LOISIRS ET D'EQUITATION MINISTERE DE L'EDUCATION

situé à 40 km de Paris, recherche groupes pour :

- classes vertes,
- classes d'équitation,
- petits séjours.

excepté vacances scolaires. Ecrire à Centre de Loisirs « Les Fauvettes », 2, place Sully, 78640 Neauphle-le-Vieux.

divers

Ecole d'Anglais à Oxford (G.-B.)
membre de FELCO
recherche **CORRESPONDANTS** - Activité d'appoint qui conviendrait à professeur. Téléphone indispensable.
Ecr. OISE, 16, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris. Tél. 520-05-96.

- Ec. mat. Paris vd toboggan très bon état et manège. Tél. 627-31-95.

A nos lecteurs

IMPORTANT !

grâce à l'éducation
et au Français dans le Monde

**vous pouvez désormais nouer des liens
avec le monde entier**

Depuis longtemps déjà, l'éducation vous permet, grâce à sa rubrique de **Petites Annonces**, d'entrer en relation avec ses multiples lecteurs lesquels, dans leur grande majorité, habitent la France et les pays francophones.

Grâce à un accord avec la revue *Le Français dans le Monde*, dont la diffusion est exclusivement destinée à l'étranger, vous pouvez désormais entrer en communication avec les enseignants du monde entier.

Le **Service d'Informations et d'Echanges linguistiques (SIEL)**, créé par notre confrère, a deux fonctions :

Le Service d'Informations apporte des réponses précises aux questions professionnelles qu'un professeur de français hors de France peut avoir à se poser au contact de la classe.

Le Service d'Echanges vous concerne directement :

Il consiste à mettre en contact les enseignants français et francophones avec les enseignants des autres pays. Et ce, par exemple :

- * pour échanger des journaux, des revues,
- * pour échanger des cassettes (d'enregistrement de radio) ou des disques,
- * pour échanger des appartements ou des maisons,
- * pour servir de guide à ceux qui veulent visiter votre région,
- * pour recevoir à la maison le fils d'un collègue de l'extérieur,
- * pour le recevoir avec toute sa famille, etc., etc.

Pour ce faire, envoyez à l'éducation sous forme de **petites annonces** toutes vos demandes d'échanges. Nous les transmettrons au *Français dans le Monde* où elles seront publiées et iront toucher ceux qui sont susceptibles d'être intéressés.

Ainsi : *Enseignant échangerait disques de chansons françaises contre disques de chansons folkloriques américaines avec collègue américain professeur de français. Ecrire à (nom et adresse).*

Parallèlement, *Le Français dans le Monde* recevra des demandes de l'étranger vers la France et les pays francophones et les transmettra à l'éducation où vous pourrez en prendre connaissance chaque semaine dans cette rubrique « **Echanges avec l'étranger** ».

CONDITIONS D'INSERTION

- 25 F (T.V.A. incluse) la ligne de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

En sus : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
Pour les abonnés : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à l'éducation.

Ainsi les enseignants de tous les pays vont apprendre à mieux se connaître et à mieux s'entraider.

ÉVEILLER...

Une responsabilité quotidienne pour le maître
et pour nous un souci permanent!
Pour cela nous avons créé une collection complète
sur les grands thèmes de la vie :

La Collection ATELIERS D'ÉVEIL

Des textes, des illustrations, des transparents,
des diapositives, des posters, des matrices préimprimées.

Par cette succession de techniques diverses, nos Ateliers
d'Eveil offrent toutes les possibilités d'utilisation, évitent
les recherches fastidieuses, traitent le sujet abordé dans son intégralité, sont d'une aide précieuse
pour la formation de l'homme de demain
dans ses rapports avec la société et la nature.

Un ensemble pédagogique complet :

- 5 dossiers pour les élèves (semblables)
afin d'équiper toute une classe.
- 1 dossier pour le maître.

Nos premiers titres : eau source de vie
j'élève des petits animaux
le milieu aquatique



éditions m.d.i



185^F TTC

Je désire recevoir, dans votre collection Ateliers d'Eveil :

- eau, source de vie
 j'élève des petits animaux
 le milieu aquatique

au prix unitaire de 185 F que je réglerai à réception de facture.

Nom _____ Ecole _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

DECOUPER ET RETOURNER CE BON AUX ED. M.D.I. B.P. 39 - 78630 ORGEVAL

Je vous prie de m'abonner pendant un an à l'éducation...

FRANCE 100 F

ÉTRANGER 130 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date _____ Signature _____

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. _____

RESIDENCE _____

ZIPCODE

75 80

Prière de nous contacter pour
les expéditions par avion

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si
vous ne payez pas vous-
même votre abonnement

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

quid 80

**Des milliers de réponses
aux questions que vous vous posez...
et à celles que l'on vous pose
QUID 80 vous les fournit.**

Pour en savoir plus dans tous les domaines :
histoire, religions, arts, sciences, politique,
économie, finances, salaires, sports, spectacles,
enseignement, transports, armée...

- **Un instrument de travail indispensable pour tout exposé.**
- **Une mémoire de secours.**
- **Une encyclopédie annuelle en prise directe avec l'actualité.**
- **Une banque d'informations à portée de la main.**
- **De quoi satisfaire toutes les curiosités.**

QUID 80 : 1 680 pages

